

9 eme observatoire du stationnement

-2015-

Ville de Valenciennes



**Ville de
Valenciennes**



PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Les évolutions constantes des villes et des pratiques de mobilité dans l'espace urbain amènent les agglomérations à chercher à maîtriser les flux de mobilité. Ainsi, les pouvoirs publics et les collectivités développent depuis plusieurs années des politiques de transport alliées à des politiques de stationnement visant à réduire le nombre de véhicules dans les centres villes en promouvant d'autres modes de transport.

Les besoins de stationnement sont pluriels, il convient de mesurer les comportements et attentes des usagers. Pour la neuvième année consécutive, la ville de Valenciennes a réalisé son observatoire du stationnement.

L'observatoire du stationnement a pour mission d'aider les pouvoirs publics et les collectivités dans leurs prises de décision face aux divers problèmes du stationnement, en calculant tout d'abord cinq indicateurs sur voirie : les taux de congestion, d'occupation, de respect, de rotation et le nombre d'heures payées par place et par jour. Ce recueil de données statistiques permet d'obtenir une photographie du stationnement et donc d'appréhender l'ensemble des pratiques des usagers. Tout en soutenant une vraie politique d'information et de communication, ce diagnostic permet d'établir une base solide pour trouver les améliorations adéquates aux conditions de stationnement.

Les Jeudi 19 et Samedi 21 mars 2015, la CCI Nord de France, le SITURV, la ville de Valenciennes et la SAEM Valenciennes Stationnement ont réalisé une enquête sur voirie et ont collecté les chiffres, et les informations essentielles à la bonne analyse de l'offre globale du stationnement. L'intérêt est également de connaître les tendances et l'évolution de la voirie et des parkings concernant l'occupation, la rotation et le respect de la réglementation. Grâce à cette analyse comparée aux résultats de 2007 à 2015, la SAEM sera mieux à même de connaître les difficultés liées à la thématique du stationnement pour proposer des évolutions.

D'autres indicateurs viennent compléter cet observatoire :

- ❖ Le nombre d'heures payées par place et par jour et le taux de surveillance
- ❖ La vidéo surveillance
- ❖ Les mises en fourrière
- ❖ Les activités des parkings Centre et Dentellières
- ❖ Les ventes de vignettes Zone Verte +

1. L'enquête occupation respect

L'enquête s'est déroulée les jeudi 19 et samedi 21 mars 2015. L'intérêt est d'établir un diagnostic du fonctionnement du stationnement par les usagers via le calcul de ratios mesurant :

- ❖ le **taux d'occupation** des zones de stationnement payantes
- ❖ le **taux d'occupation illicite** appelé taux d'interdit
- ❖ le **taux de respect** c'est-à-dire l'évaluation du paiement des usagers
- ❖ le **taux de congestion**, indicateur de l'occupation prenant en compte le stationnement interdit.

Tout d'abord il convient de faire le point sur l'évolution du nombre de places disponibles sur les secteurs étudiés.

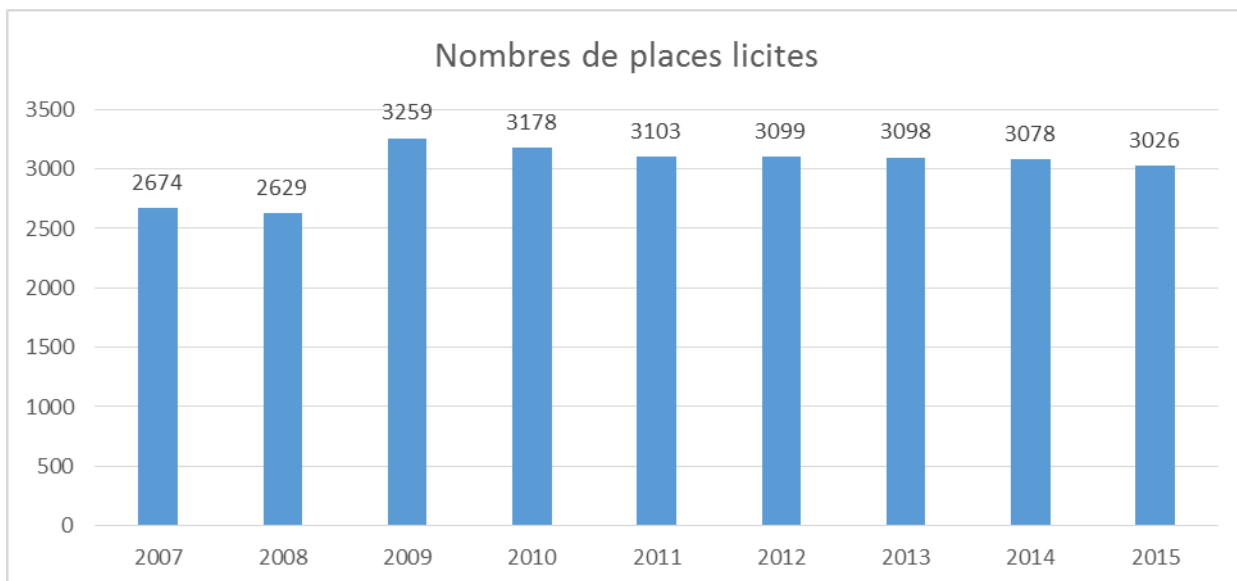
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Zone rouge				29	29	29	29	34	33
Zone orange	1256	1225	1240	1062	1032	1017	1022	1009	1008
Zone verte	1418	1404	2019	2087	2042	2053	2047	2035	1985
TOTAL	2674	2629	3259	3178	3103	3099	3098	3078	3026

La Zone Rouge qui n'a été créée qu'en 2010 et très limitée, pour faciliter le taux de rotation dans l'hyper centre, elle compte actuellement 33 places. Ces dernières contiennent des places de livraisons et de stationnement. Ces places de livraisons, aux nombres de 4, sont gratuites le matin et intégrées à la zone rouge payante l'après-midi.

On constate en 2015 une perte de 1 place en zone rouge, de 50 places en zone verte et une stabilité en zone orange au vu de l'année 2014.

Par rapport au premier observatoire effectué en 2007 on constate une hausse des places de stationnement toutes zones confondus de 352 places.

A noter, l'augmentation de plus 520 places en zone verte+ durant l'année 2009.



Les tarifs de stationnement ci-dessous n'ont également pas changé depuis 2008, sauf la création de la zone verte + en 2009 :

Zone Rouge		Zone Orange		Zone Verte		Zone Verte +		Tarif Résident	
Temps	Tarif	Temps	Tarif	Temps	Tarif	Temps	Tarif	Temps	Tarif
20 min	0,20 €	8 min	0,20 €	13 min	0,20 €	Journée	4,50 €	20 min	0,10 €
30 min	0,50 €	20 min	0,50 €	20 min	0,30 €	Semaine	15,00 €	40 min	0,20 €
40 min	1,10 €	40 min	0,90 €	40 min	0,60 €	Mois	40,00 €	1h	0,35 €
1h	2,00 €	1h	1,40 €	1h	0,90 €	Trimestre	85,00 €	2h	0,50 €
		1h20	1,90 €	2h	1,80 €			3h	0,80 €
		1h40	2,30 €	3h	2,70 €			4h	1,10 €
		2h	2,80 €	4h	3,60 €			5h	1,40 €
								6h	1,60 €
								7h	1,80 €
								8h	2,00 €

L'enquête d'occupation respect est donc une analyse des comptages qui repose sur quatre indicateurs.

Résultats de l'enquête Occupation-Respect

2015	Places licites	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone Rouge	33	90,91%	50%	0,00%	90,91%
Zone Orange	1008	81,15%	56,48%	0,12%	81,25%
Zone Verte	1985	63,63%	60,17%	1,64%	64,69%
Global	3026	69,76%	58,60%	1,03%	70,49%

1.1 Le taux d'occupation :

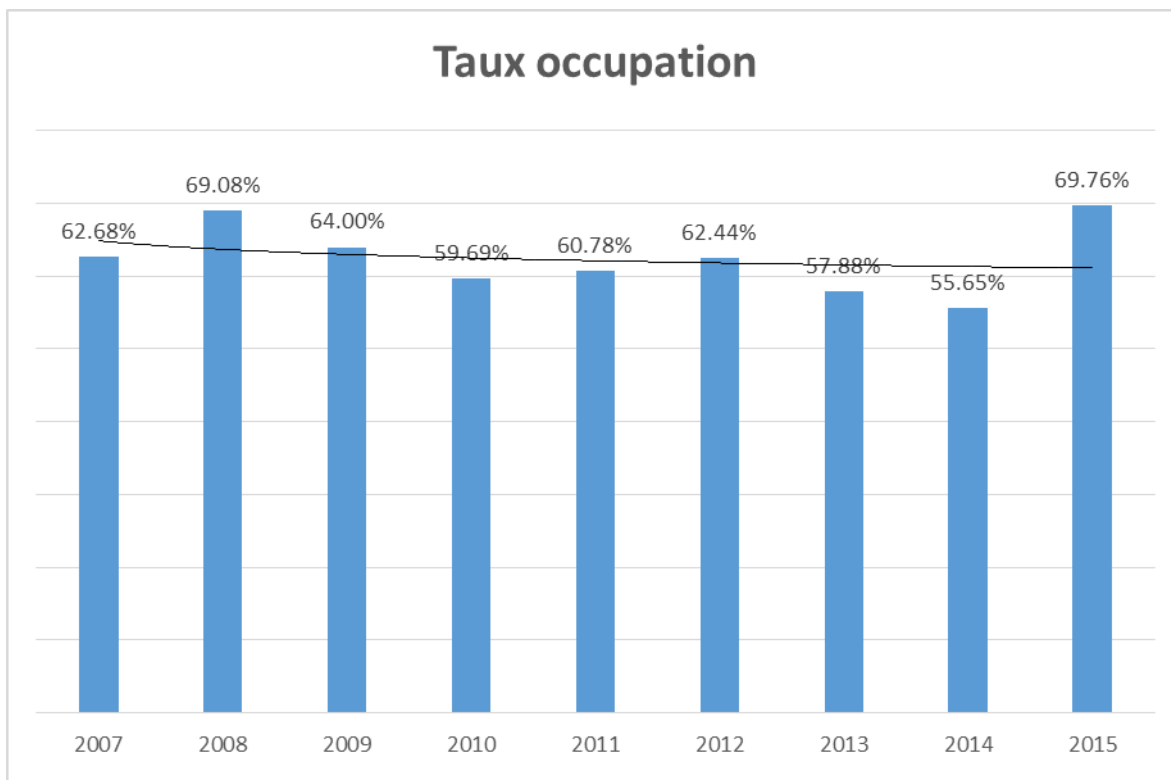
Le taux d'occupation est un ratio permettant de quantifier le « remplissage » de l'offre réglementée sur voirie à un instant T.

Celui-ci ne prend pas en compte les usagers stationnés sur des emplacements interdits, mais il est pris en compte dans le taux de congestion.

Ce taux est obtenu par le calcul suivant :

$$\frac{\text{Nombre de véhicules sur places licites}}{\text{Total de l'offre licite}}$$

Zone tarifaire	Taux d'occupation								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rouge				93,1 %	93,1 %	89,7 %	96,5 %	85,3 %	90.90%
Orange	72,69%	80,6 %	84 %	80,6 %	80 %	79,5 %	77 %	68,2 %	81.20%
Verte	53,81%	59,1 %	45 %	48,6 %	50,6 %	53,6 %	47,8 %	48,9 %	63.60%
Global	62,68%	69,08 %	64 %	59,7 %	60,8 %	62,4 %	57,9 %	55,7 %	69.76%



En 2015 le taux d'occupation a augmenté dans sa globalité comme dans les différentes zones. Il se situe au-dessus de la moyenne qui est de 62,44%. A noter que l'observatoire sur l'exercice 2014 se trouvait être un jour de pluie, la veille de soldes commerciales. D'où son faible taux.

On explique cette augmentation par l'évolution des zones orange et verte, respectivement de 12.95% et 14.73%. La zone rouge elle, reste en moyenne équivalente aux autres années avec une augmentation de 5.61% par rapport à 2014.

Le taux d'occupation a évolué de 7,08 points de pourcentage du premier au dernier exercice.

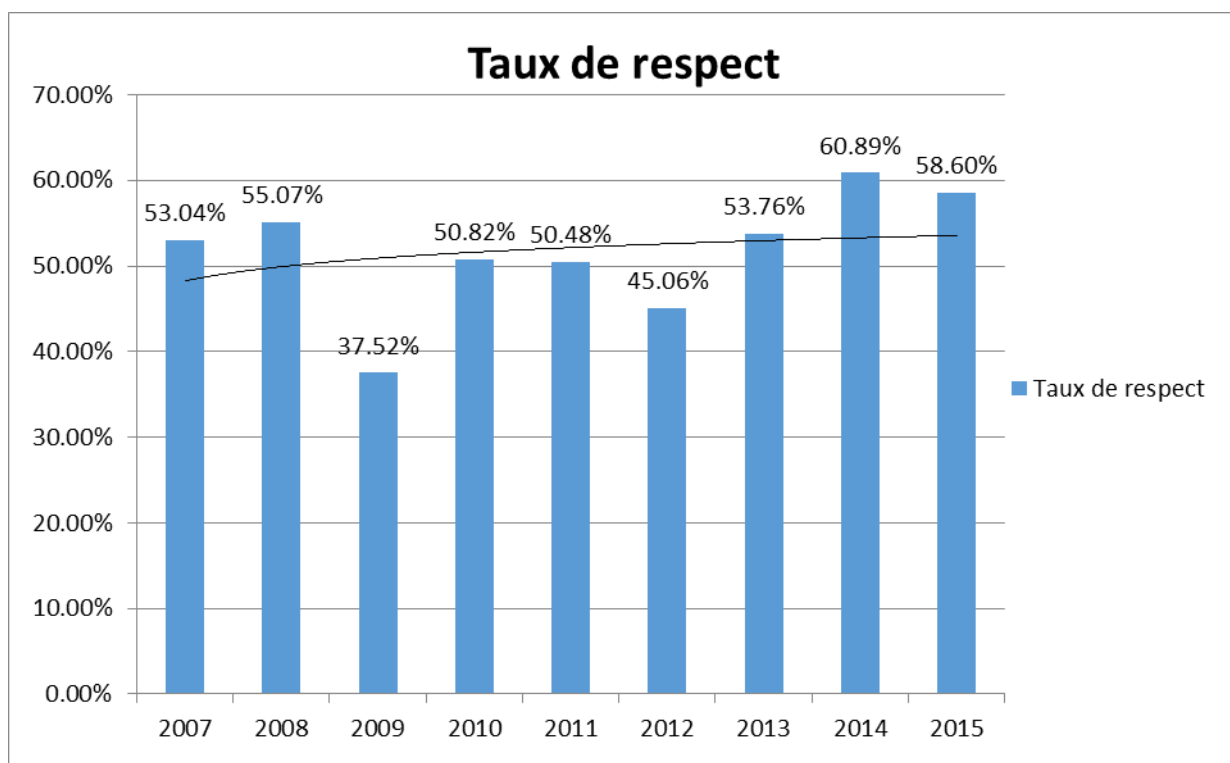
1.2 Le taux de respect :

Ce taux permet d'évaluer le degré de respect de la réglementation du stationnement ainsi que l'efficacité de la surveillance.

Le calcul est le suivant :

$$\frac{\text{Nombre de véhicule en stationnement régulier}}{\text{Nombre de véhicules stationnant sur les places payantes (Et devant acquitter la taxe de stationnement)}}$$

Zone tarifaire	Taux de respect								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rouge				55,6 %	40,7 %	53,9 %	14,3 %	51,7 %	50.00%
Orange	48,3%	56,5 %	33 %	45,9 %	50,2 %	46 %	55,7 %	63,5 %	56,48%
Verte	58,72%	53,3 %	42 %	54,8 %	50,9 %	44,1 %	53,4 %	59,3 %	60.17%
Global	53,04%	55,07 %	37,5 %	50,8 %	50,5 %	45,1 %	53,8 %	60,9 %	58.60%



Le taux de respect de cette année atteint 58,60%, soit une diminution de 2.30% par rapport à 2014.

La zone Rouge a un taux de respect inférieur à celui de l'année 2014 (passant de 51,70% à 50,00%). De même pour la zone Orange (63,50% en 2014 contre 56,48% en 2015). Seule la zone verte a un taux de respect qui a augmenté, grâce notamment à l'utilisation de la vignette verte plus et de son abonnement.

Le taux de respect global de l'année 2015 est en légère baisse, mais il reste au-dessus de la moyenne. (Moyenne égale à 51,6%).

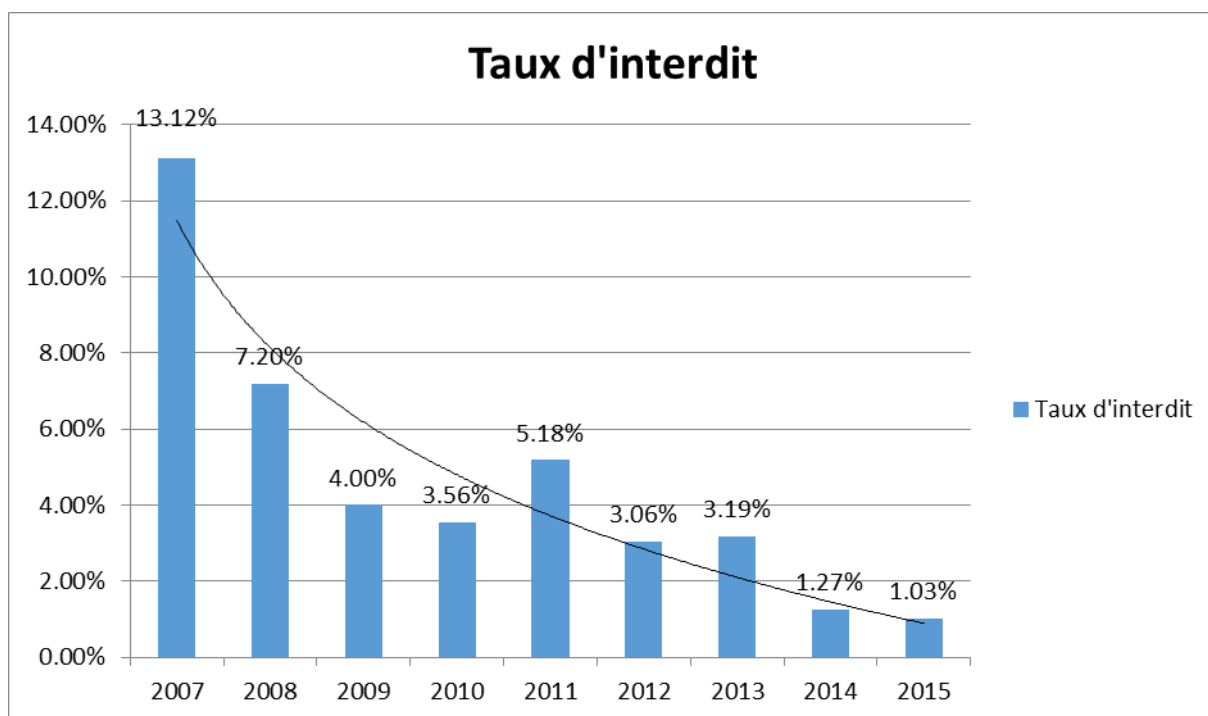
1.3 Le taux d'interdit :

Ce taux évalue le nombre d'usagers stationnant sur des emplacements interdits à un instant T.

Celui-ci se calcule ainsi :

$$\frac{\text{Nombre de véhicules en stationnement interdit}}{\text{Nombre total de véhicules en stationnement (Réguliers et interdits)}}$$

Zone tarifaire	Taux d'interdit								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rouge				0 %	0 %	0 %	12,5 %	0 %	0%
Orange	13,30%	9 %	6 %	4,1 %	5,5 %	3,8 %	2,5 %	1,6 %	0,12%
Verte	12,90%	5 %	3 %	3,2 %	5,1 %	2,8 %	3,5 %	1,1 %	1,64%
Global	13,12%	7,2 %	4 %	3,56 %	5,18 %	3,06 %	3,19 %	1,27 %	1,03%



On constate depuis plusieurs années une diminution constante, à l'exception de l'année 2011, du taux d'interdit. En effet, cette année, ce taux d'interdit a encore diminué passant de 1,27% à 1,03%.

Au vu du premier observatoire, on constate que le taux d'interdit n'a jamais été aussi bas et qu'il a considérablement diminué durant l'ensemble des exercices passant de 13,12% en 2007 à 1,03% en 2015.

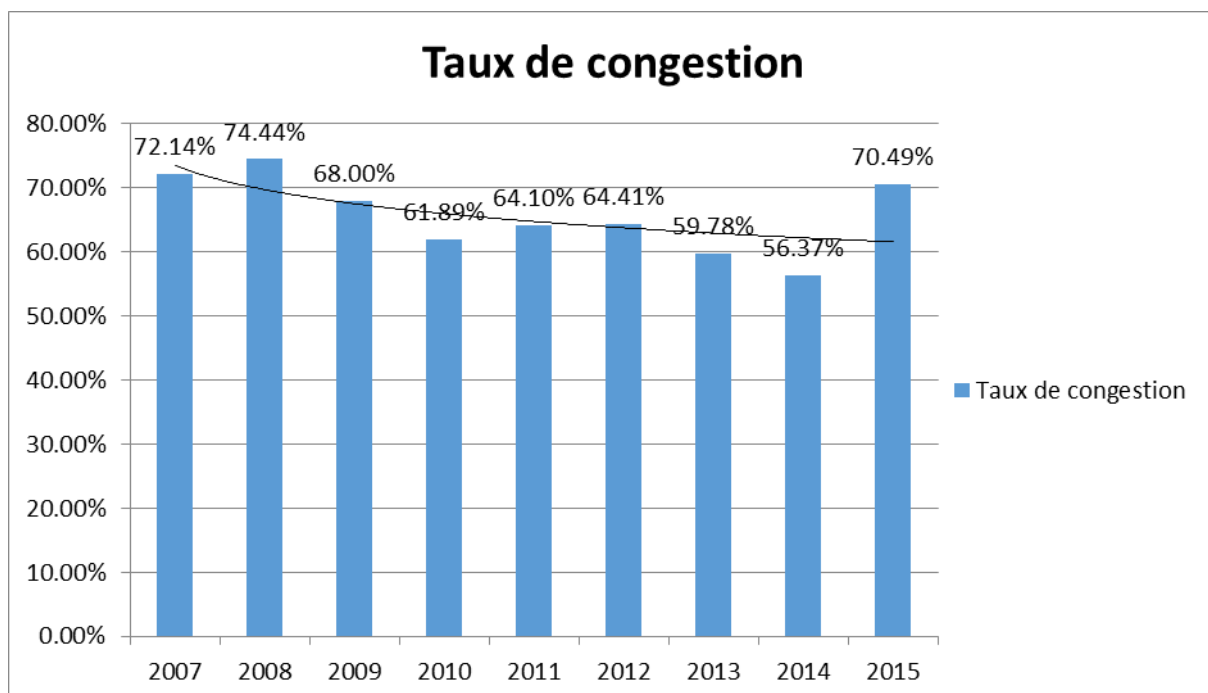
1.4 Le taux de congestion :

Le taux de congestion prend en compte le stationnement interdit avec le stationnement régulier. Cela permet une approche plus réaliste des difficultés ou facilités de stationnement

On obtient ce taux avec le calcul suivant :

$$\frac{\text{Nombre de véhicule en stationnement (interdits inclus)}}{\text{Nombre total de places autorisées}}$$

Zone tarifaire	Taux de congestion								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rouge				93,1 %	93,1 %	89,7 %	110,3 %	85,3 %	90,91%
Orange	83,84%	88,5 %	90 %	84,1 %	84,7 %	82,4 %	79 %	69,3 %	81,25%
Verte	61,78%	62,2 %	47 %	50,2 %	53,3 %	55,1 %	49,5 %	49,5 %	64,69%
Global	72,14%	74,4 %	68 %	61,89 %	64,10 %	64,41 %	59,78 %	56,37 %	70,49%



En 2015, le taux de congestion est de 70,49% soit une hausse de 14.12% comparé à 2014. Le faible taux de 2014 s'explique une nouvelle fois par une météo pluvieuse et une veille de soldes commerciales. Toutefois le taux de 2015 se situe au-dessus de la moyenne calculée à 65,73%.

Dans l'ensemble des zones, rouge, orange et verte le taux de congestion a augmenté respectivement de 5.61%, 11.95% et 15.19%.



Bil

an

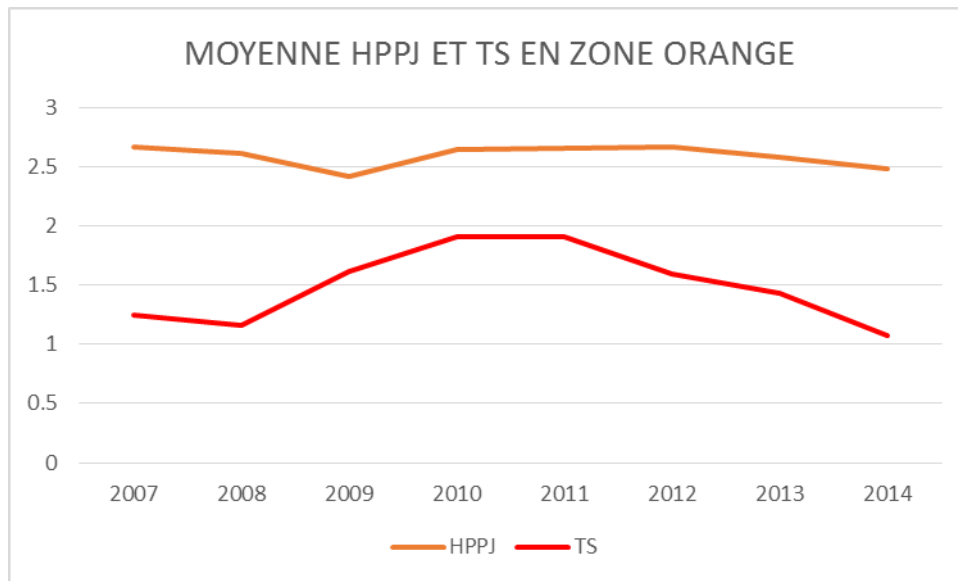
Occu
pation

En 2015, on constate une augmentation du taux d'occupation essentiellement dans les zones orange et verte. Son taux de respect global lui diminue mais reste au-dessus de la moyenne. De plus le taux d'interdit n'a jamais été aussi bas avec un taux à 1,03%.

Le taux de congestion a lui augmenté de 14% comparé à 2014 (prendre en compte les raisons météorologique et soldes commerciales). Dans sa globalité, l'année 2015 reste supérieure à la moyenne de 4,7 points sur l'ensemble des exercices.

1.5 HPPJ et TS :

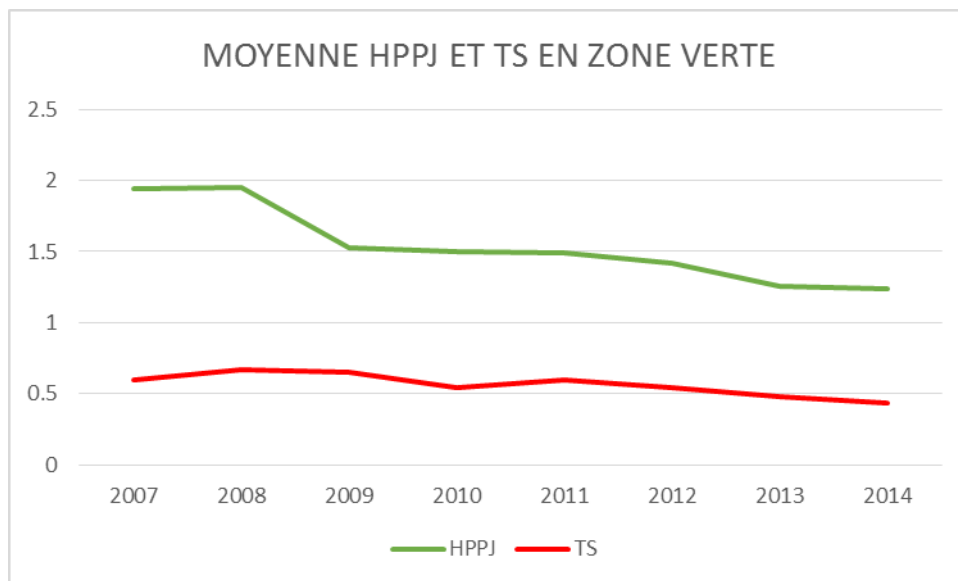
Moyenne annuelle des HPPJ (heures payées par places et par jours) et TS (taux de surveillance) en [zone orange](#)



Le taux de surveillance a connu une hausse sur la période 2008-2010, puis a vu ce dernier se stabiliser. Depuis 2011 ce taux de surveillance est en constante diminution et au vu des taux relevés début 2015 (0.89 en janvier, 1.14 en février et 1.51 en mars) il semblerait que la tendance soit toujours à la baisse.

Les HPPJ suivent une tendance à la baisse depuis 2012 tout comme les taux de surveillance. En effet, ils sont liés. Quand les taux de surveillance baissent les HPPJ baissent aussi. Sur une moyenne générale calculée à 2.59, les HPPJ oscillent entre 2,67 à son maximum et 2,42 à son minimum.

Moyenne annuelle des HPPJ (heures payées par places et par jours) et TS (taux de surveillance) en zone Verte



Le taux de surveillance diminue avec quelques légères stabilités. Avec une moyenne globale de 0.56 il oscille entre 0.59 et 0.43.

Les HPPJ sont en étroites corrélations avec le taux de surveillance. En effet, on constate que très souvent, quand le taux de surveillance baisse les HPPJ baissent également. Sur l'ensemble des exercices on constate que le taux des HPPJ diminue d'année en année, malgré qu'il se soit stabilisé un temps sur la période 2009-2012.

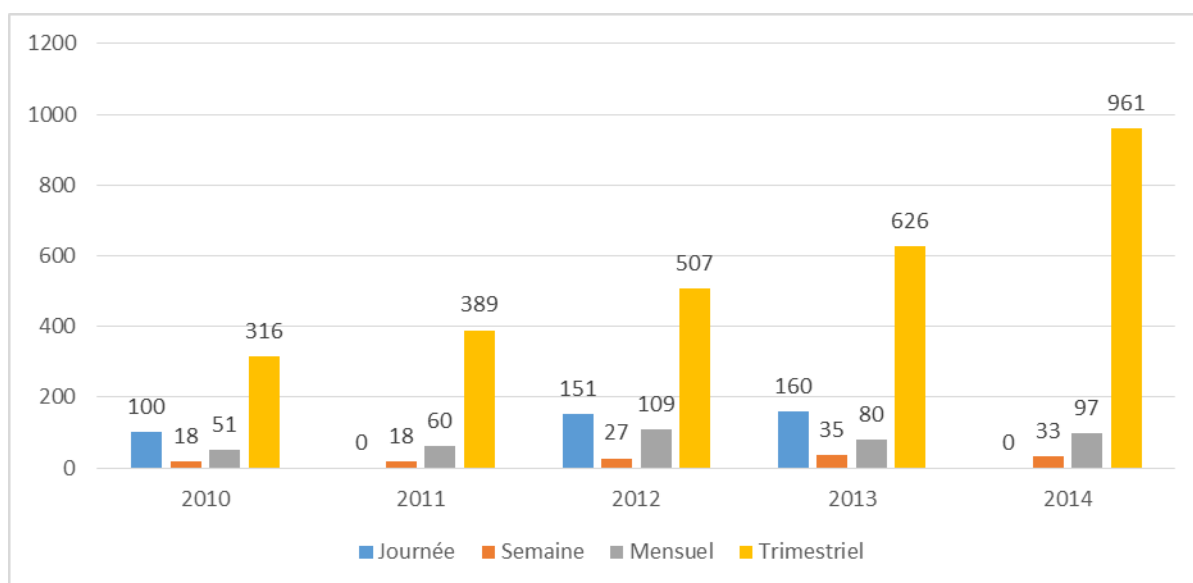


Les taux de surveillance ont tendance à varier en zone orange avec une diminution de ce taux depuis 2011. Alors qu'ils diminuent plus lentement en zone verte.

Concernant les HPPJ on constate que les taux restent réguliers en zone orange avec toutefois une diminution depuis 2012. Alors qu'ils diminuent continuellement en zone verte.

1.6 La zone Verte + et ses coupons :

EVOLUTION DE L'USAGE DE LA VIGNETTE VERTE +



Bila

n

Zone

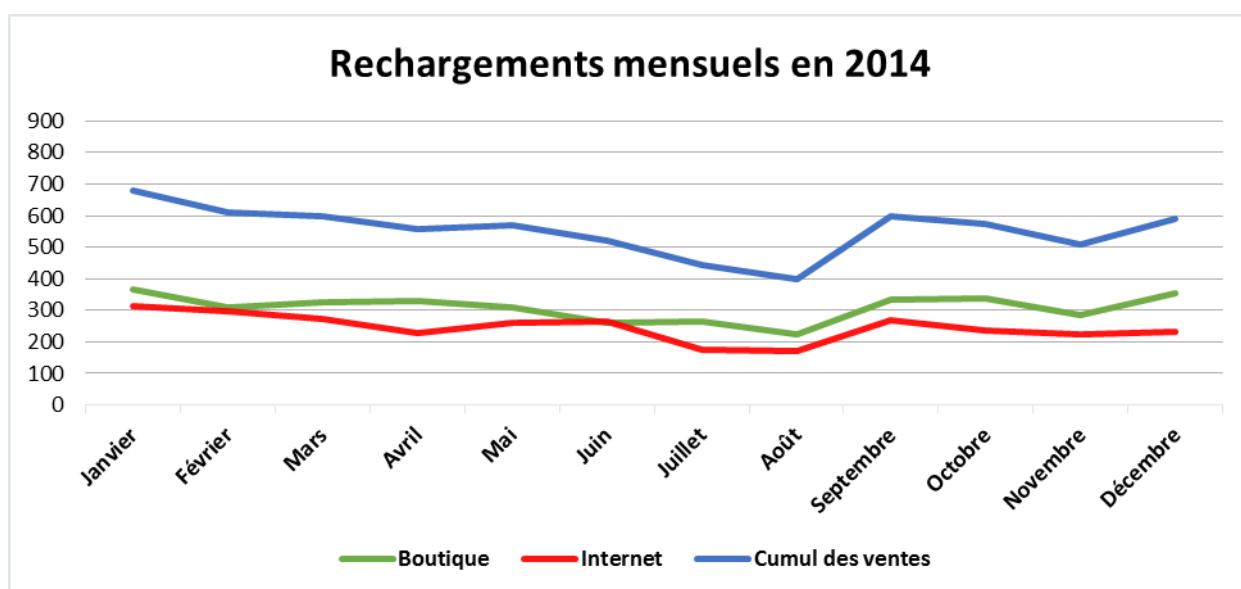
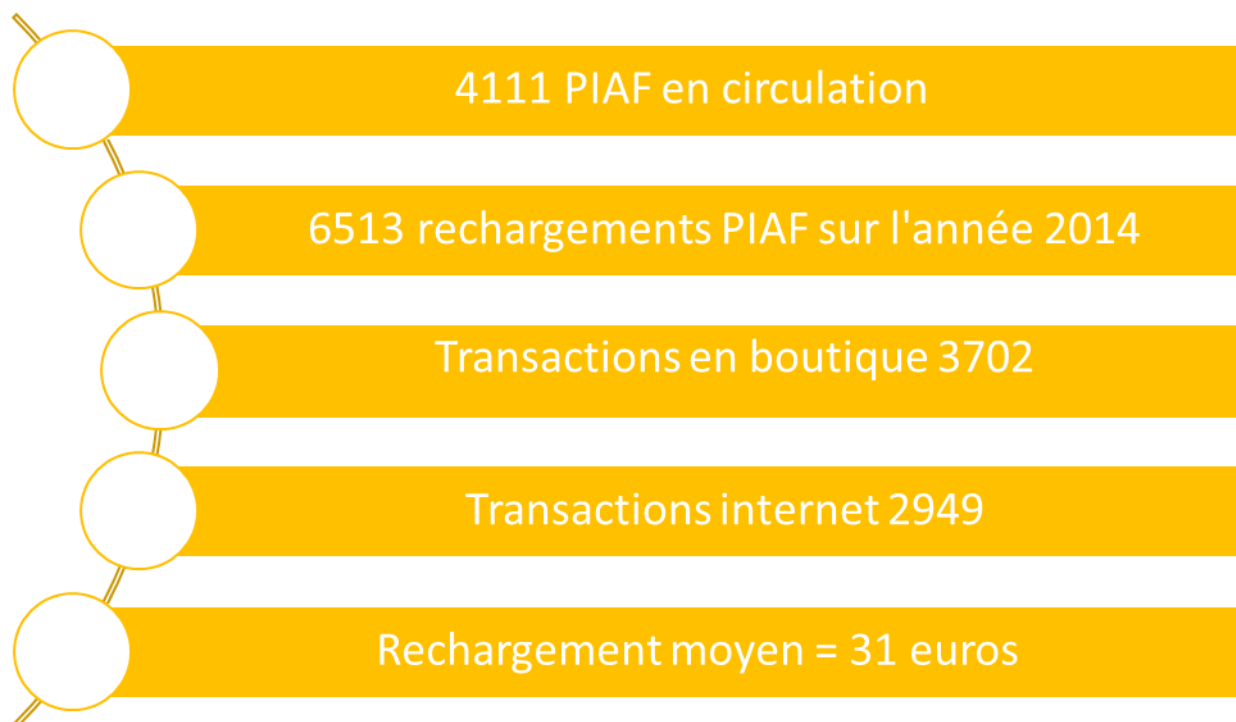
On constate une augmentation continue d'année en année de l'utilisation du coupon « trimestriel ».

Pour l'année 2014, le coupon à la journée n'est plus utilisé. Celui dédié à la semaine diminue alors que le coupon mensuel augmente. (Chiffres de l'année 2014 comparé à l'année 2013).

1.7 Statistiques Piaf 2 :

PIAF 2

RESUME STATISTIQUES 2014





Bila

n

2

Piaf

Le Piaf a de plus en plus d'utilisateurs, en effet il y a 273 PIAF en plus sur l'année 2014.

Toutefois on constate que la demande de PIAF est en baisse par rapport aux autres années. (1579 nouveaux PIAF en 2013 pour 273 en 2014).

On constate également qu'aujourd'hui les utilisateurs du PIAF rechargent de plus en plus sur internet.

Le rechargement moyen du PIAF est de 31 euros.


1.8 SKIPI :



Le stationnement simple, rapide et malin

SKIPI est un nouveau mode de paiement par smartphone pour régler son stationnement, il a été introduit à Valenciennes à partir de Mai 2013.





En adéquation avec l'année 2013, SKIPI continue son ascension au sein des usagers. De 1237 transactions fin 2013, SKIPI finira le mois de décembre 2014 à 2027 transactions.

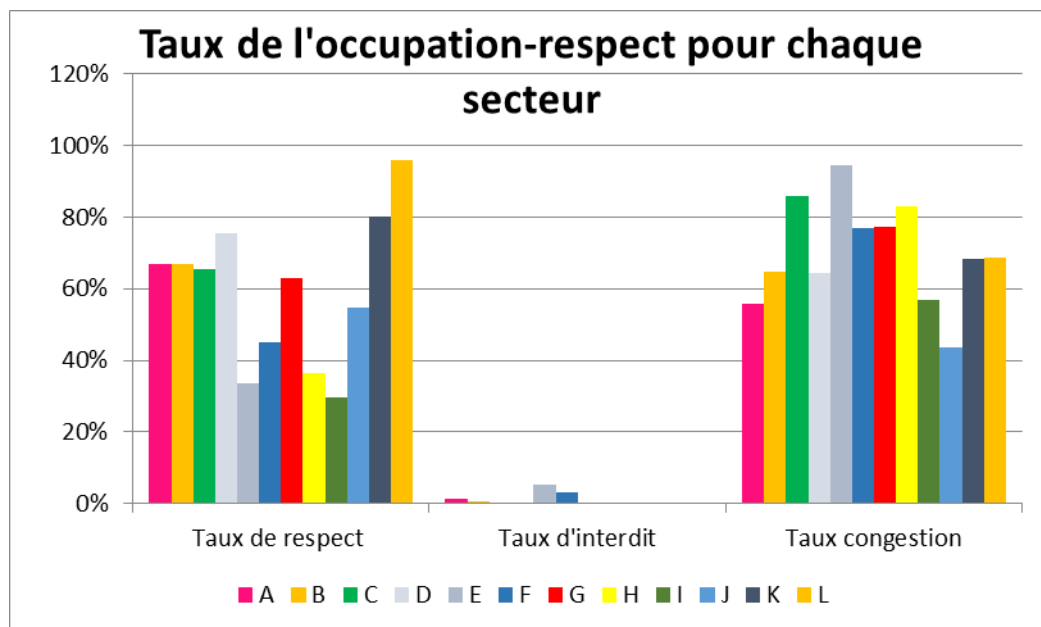
Bien loin des 58 transactions du mois de mai 2013.

1.9 Point par secteur :

L'enquête occupation respect se découpe en 12 secteurs d'observation, allant de A à L.

Zone A	Bd Froissart + Côté Gare
Zone B	Rues Clemenceau, Abbé Senez, Rempart, Percepain ...
Zone C	Rues de Paris, Ferrand, Lille, Place du Hainaut...
Zone D	Parking Flamme, Esplanade, Place du Neuf Bourg...
Zone E	Rues St Catherine, Capron, Déportés ...
Zone F	Rue de Famars à Beaumont
Zone G	Rues du Quesnoy, de la Paix, Place de la Barre...
Zone H	Av d'Amsterdam, rue de Mons et rues avoisinant la Police Municipale
Zone I	Rues St Géry, Quartier Poterne, Rue de Mons
Zone J	Zone rouge, Place du Musée, Pl. du Canada, Av Albert 1er...
Zone K	Bd Harpignies, rue des Cent Têtes
Zone L	Les Tertiales

Nous pouvons ainsi établir les résultats suivant les secteurs, afin de repérer plus précisément les zones difficiles.





Bilan
Par
secteurs

Les secteurs E, H, I ont un taux de respect faible. Contrairement au secteur L

Le secteur E qui entoure l'hyper centre à un taux de congestion élevé ainsi que le secteur C et H.

Les taux d'interdits les plus importants sont dans les secteurs A, E et F mais reste très faible dans la globalité.

Les taux de congestion les plus bas sont les secteurs A, I, J.

1.10 La zone G :

La zone G regroupe les rues du Quesnoy, de la Paix, de la Nouvelle Hollande et l'avenue Albert 1^{er}, situées au cœur de la ville. Comme chaque année une enquête complémentaire a été réalisée sur cette zone le samedi 21 Avril 2014.

L'intérêt étant de voir les différences de comportement des usagers entre le jeudi et le samedi (week-end et jour de marché), et de constater l'évolution des statistiques.

Comparaison du jeudi avec les années précédentes :

Zone G	Taux occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux congestion
Jeudi 2007	67,5 %	49,7 %	13,3 %	77,9 %
Jeudi 2008	67,7 %	58,2 %	4 %	70,2 %
Jeudi 2009*	90,4 %	41,6 %	5,7 %	98,8 %
Jeudi 2010	75,8 %	57,6 %	4 %	79,8 %
Jeudi 2011	72,9 %	57,9 %	3,2 %	76,1 %
Jeudi 2012	79,8 %	56,2 %	3,4 %	82,5 %
Jeudi 2013	72,2 %	68,9 %	6,8 %	77,5 %
Jeudi 2014	70,6 %	67,9 %	3,1 %	72,9 %
Jeudi 2015	77,31 %	62,87 %	0 %	77,31 %

**Précision : Le secteur G était en travaux (en partie) en 2009 d'où des statistiques « exceptionnelles » pour cette année.*

Comparaison du samedi avec les années précédentes :

Zone G	Taux occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux congestion
Samedi 2007	77 %	56,5 %	5,9 %	81,9 %
Samedi 2008	73 %	56,8 %	5 %	76,4 %
Samedi 2009*	95,4 %	52,9 %	7 %	106,6 %
Samedi 2010	76,9 %	57,6 %	4,7 %	81,5 %
Samedi 2011	71,1 %	59,4 %	2,4 %	73,5 %
Samedi 2012	79,6 %	71,4 %	4,8 %	83,6 %
Samedi 2013	77 %	59,8 %	1,5 %	78,2 %
Samedi 2014	81,8 %	80,1 %	0,9 %	82,6 %
Samedi 2015	77,74 %	56,80 %	1,90 %	79,25 %

**Précision : Le secteur G était en travaux (en partie) en 2009 d'où des statistiques « exceptionnelles » pour cette année.*

Comparaison du jeudi et du samedi :

Zone G	Taux occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux congestion
Jeudi 19/03/2015	77,31 %	62,87 %	0 %	77,31 %
Samedi 21/03/2015	77,74 %	56,80 %	1,90 %	79,25 %

Pour le jeudi on remarque que le taux d'interdit est équivalent à zéro. Ce qui est un point positif ajouté à un taux de respect supérieur en moyenne aux autres années mais toutefois en baisse comparé à 2014.



Bilan

Zone

G

Concernant le samedi le point négatif est la chute du taux de respect passant de 80,10% à 56,80%, avec un taux d'occupation qui diminue également et un taux d'interdit qui augmente.

Globalement, le taux d'occupation est équivalent entre le jeudi et le samedi. Par contre le taux de respect est plus bas et le taux d'interdit est plus élevé le samedi.

2. L'enquête de rotation

L'enquête de rotation a été effectuée les mercredi 18 (de 19h à 20h), jeudi 19 (de 7h à 20h), vendredi 20 (de 19h à 20h) et samedi 21 mars (de 7h à 20h). Le principe étant de relever heure par heure les plaques d'immatriculation des véhicules stationnés sur un secteur défini afin d'observer leurs mouvements.

Ce secteur commerçant comporte 187 places et se situe au cœur de la ville, regroupant les rues du Quesnoy, de la Paix, de la Nouvelle Hollande, du 127e Régiment d'Infanterie et les avenues d'Amsterdam et Albert 1er.

Ce type d'enquête permet de donner une vision dynamique du stationnement tout au long de la journée.

La rotation :

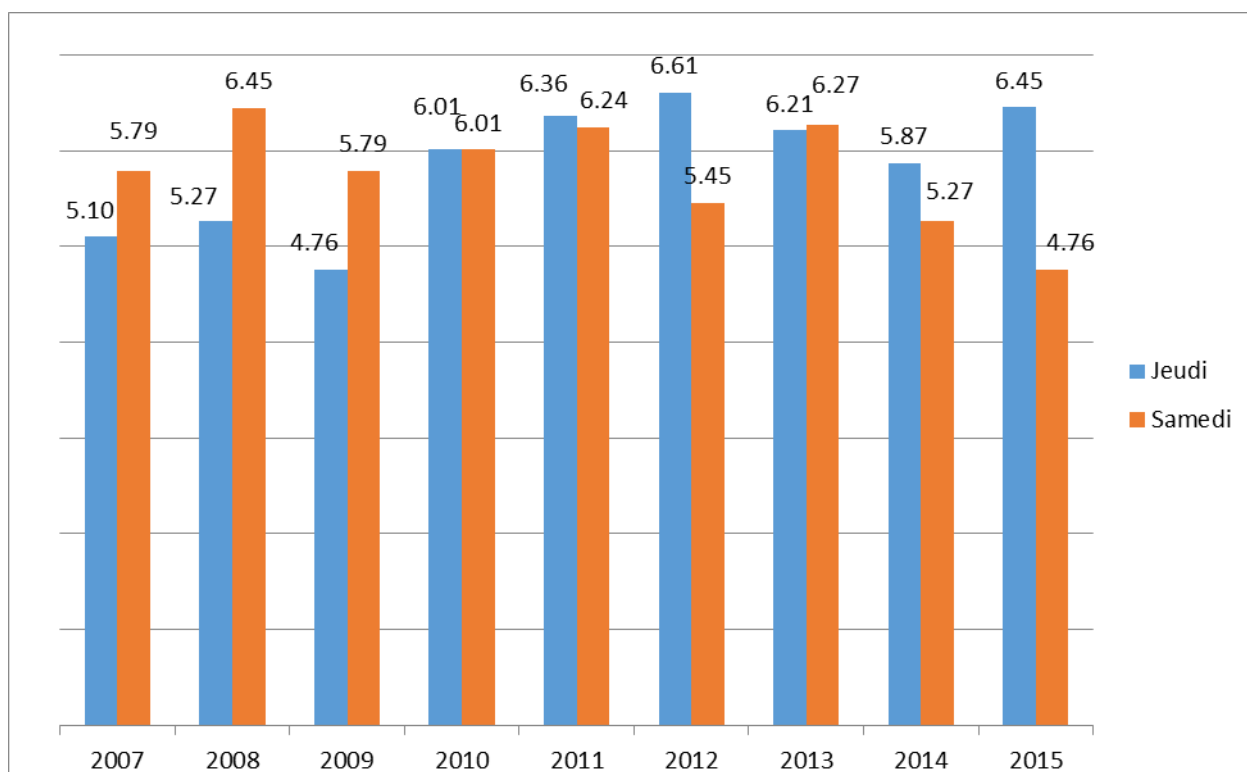
Le taux de rotation exprime le nombre de véhicules ayant occupé une place durant une journée. Ce ratio nous permet d'apprécier le nombre de véhicules accueillis sur une place.

Pour information, ce taux se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Nombre de véhicules relevés en stationnement sur places autorisées et sur une journée}}{\text{Nombre de places autorisées}}$$

Taux de rotation																	
2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015	
Jeu	Sam	Jeu	Sam	Jeu	Sam	Jeu	Sam	Jeu	Sam	Jeu	Sam	Jeu	Sam	Jeu	Sam	Jeu	Sam
5,10	5,7	6,33	5,9	5,95	5,79	6,01	6,01	6,36	6,24	6,61	5,5	6,21	6,2	5,87	5,2	6,45	4,76

Taux de rotation globale de 2007 à 2015	
Jeu	Samedi
6	5,7



Concernant la journée du jeudi, on a un taux de rotation égale à 6,45, c'est-à-dire une augmentation de 0.58% par rapport à l'année dernière.

Pour le samedi on constate un taux de rotation qui a diminué de 0.44%.

A noter que sur le secteur du Quesnoy aucune place n'a été trouvée lors des deux tours effectués le samedi matin. (Voir pages suivantes « temps de recherche d'une place »)

Les types d'utilisateurs :

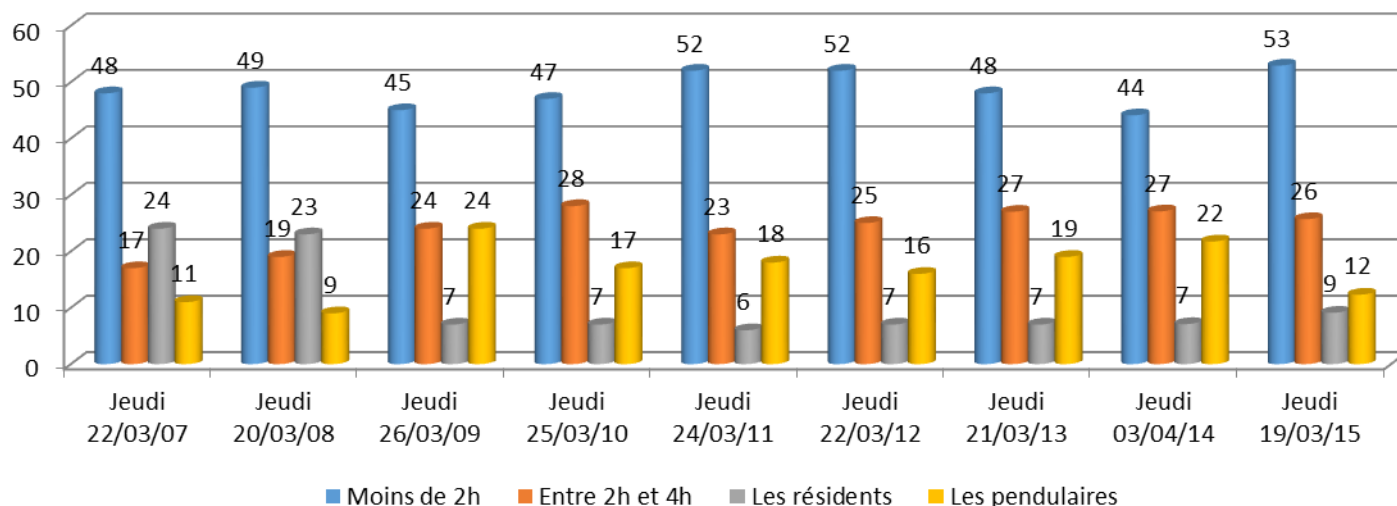
Afin de favoriser une meilleure rotation, le stationnement payant de Valenciennes est divisé en 4 zones (Rouge, Orange, Verte et Verte plus). Le secteur étudié est en zone orange réglementée à 2h.

Les études statistiques de l'enquête nous permettent de définir les types d'usagers présents sur la voirie :

- ❖ Les usagers stationnant moins de 2 heures (les visiteurs)
- ❖ Les usagers stationnant de 2 à 4 heures
- ❖ Les résidents
- ❖ Les pendulaires.

Jeudi :

Types d'utilisateurs du Jeudi



Les utilisateurs de moins de 2h ont augmenté. Passant de 44 à 53

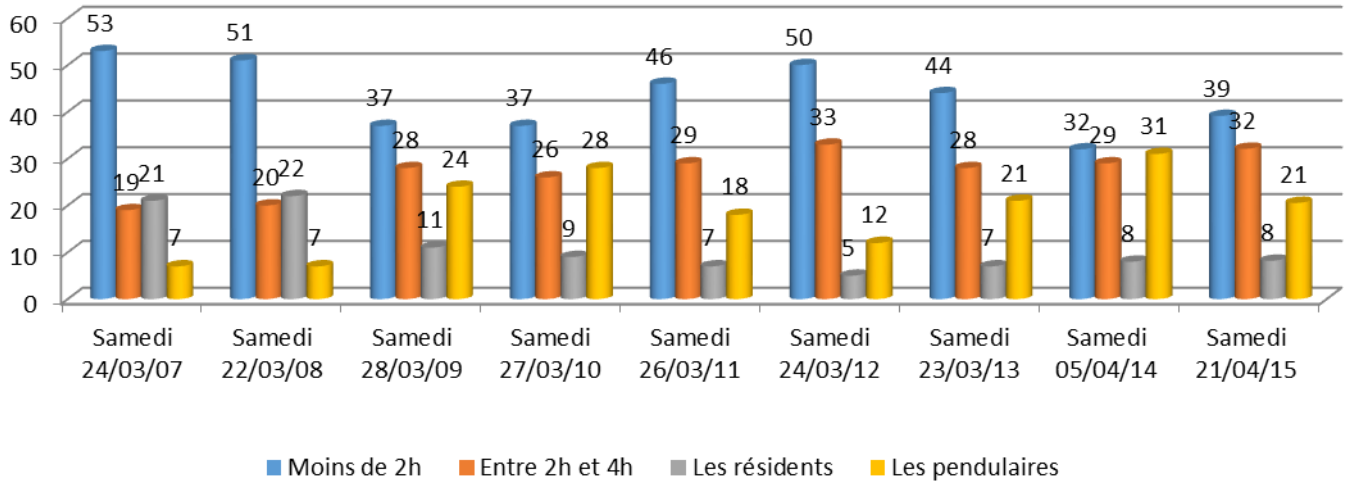
Entre 2h et 4h les utilisateurs sont passés de 27 à 26.

Les résidents ont évolués de 7 à 9.

Pour les pendulaires, leurs nombres a diminué passant de 22 à 12.

Samedi :

Types d'utilisateurs du Samedi



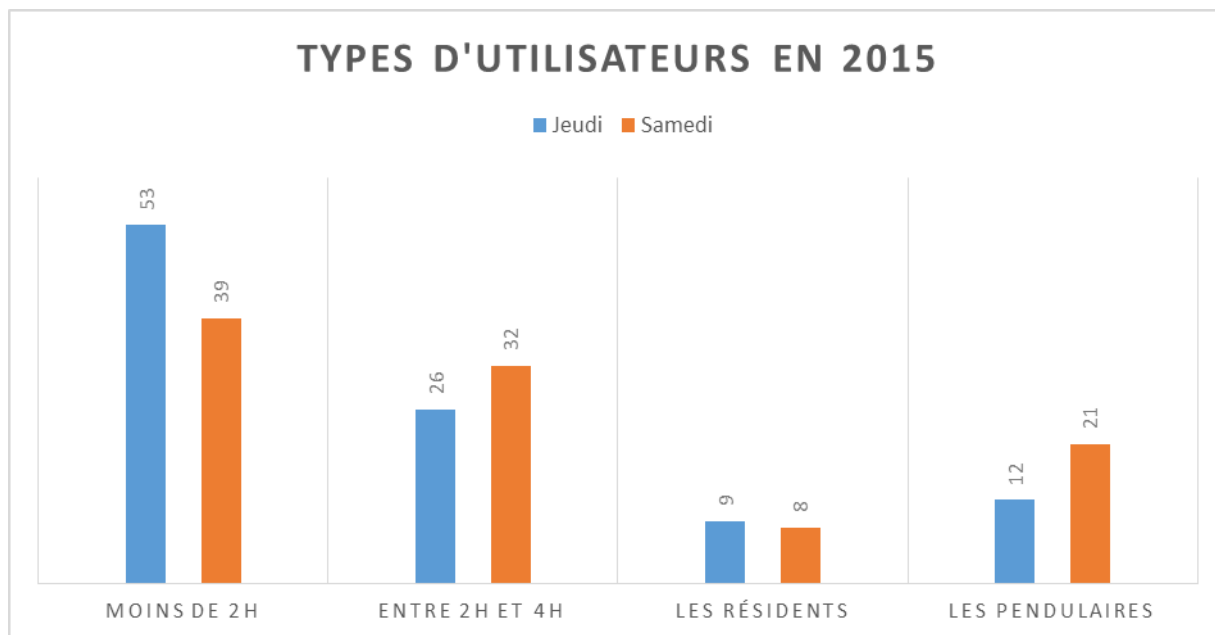
On constate que les utilisateurs de moins de 2h ont augmenté passant de 32 à 39.

Les utilisateurs entre 2h et 4h ont eux aussi augmenté passant de 29 à 32.

Le chiffre concernant les résidents lui n'évolue pas. Il reste équivalent à 8.

Les pendulaires passent eux de 31 à 21.

Comparaison 2015 :



En 2015, comme les années précédentes tous les types d'utilisateurs sont représentés sur la voirie.

Les résidents sont présents de manière équivalente le jeudi et le samedi.

Par contre on voit une différence concernant les utilisateurs « moins de 2h » qui sont plus nombreux le jeudi. A la différence des utilisateurs entre « 2h et 4h » et les pendulaires qui sont présents en plus grands nombres le samedi.



Bilan

Rotation,
Types
d'utilisateurs

Avec un taux de rotation de 6,45 pour le jeudi et de 4,76 pour le samedi : l'année 2015 fait ressortir des chiffres supérieurs à la moyenne concernant le jeudi. A contrario le taux du samedi est quant à lui inférieur à la moyenne.

Les résidents ont tendance à ne pas évoluer. Contrairement aux usagers de « moins de 2h » et ceux entre « 2h et 4h » qui augmente en moyenne entre 2014 et 2015. Alors que les pendulaires eux diminuent.

3. Temps de recherche d'une place

Cette enquête a été réalisée les jeudi 19 et samedi 21 mars 2015, l'enquête du temps de recherche d'une place a porté sur 4 secteurs différents à savoir :

- ❖ Le secteur Dentellières
- ❖ Le secteur Gare
- ❖ Le secteur Quesnoy
- ❖ Le secteur Ferrand

2015	Jeudi	Samedi
Secteur le plus dur :	Dentellières	Quesnoy
<i>Temps</i>	2min03s	4min10s
<i>Distance parcourue</i>	467m	925m
Secteur le plus facile :	Ferrand	Gare
<i>Temps</i>	13s	6s
<i>Distance parcourue</i>	23m	12m

2015	Jeudi	Samedi
Horaire le plus délicat :	15h31	10h45
Secteur	Dentellières	Quesnoy
<i>Temps</i>	3min11s	
<i>Distance parcourue</i>	700m	
Horaire le plus facile :	11h48	15h25
Secteur	Gare	Ferrand
<i>Temps</i>	8s	5s
<i>Distance parcourue</i>	10m	10m

Du jeudi au samedi, les difficultés de recherche d'une place sont différentes. Le secteur le plus encombré pour la journée du jeudi est le secteur des Dentellières contrairement au secteur Ferrand ou même la Gare. Pour le samedi, le secteur du Quesnoy est le plus délicat alors que la Gare et Ferrand vont s'avérer plus facile pour y trouver un emplacement.

► Bilan

Temps de
recherche

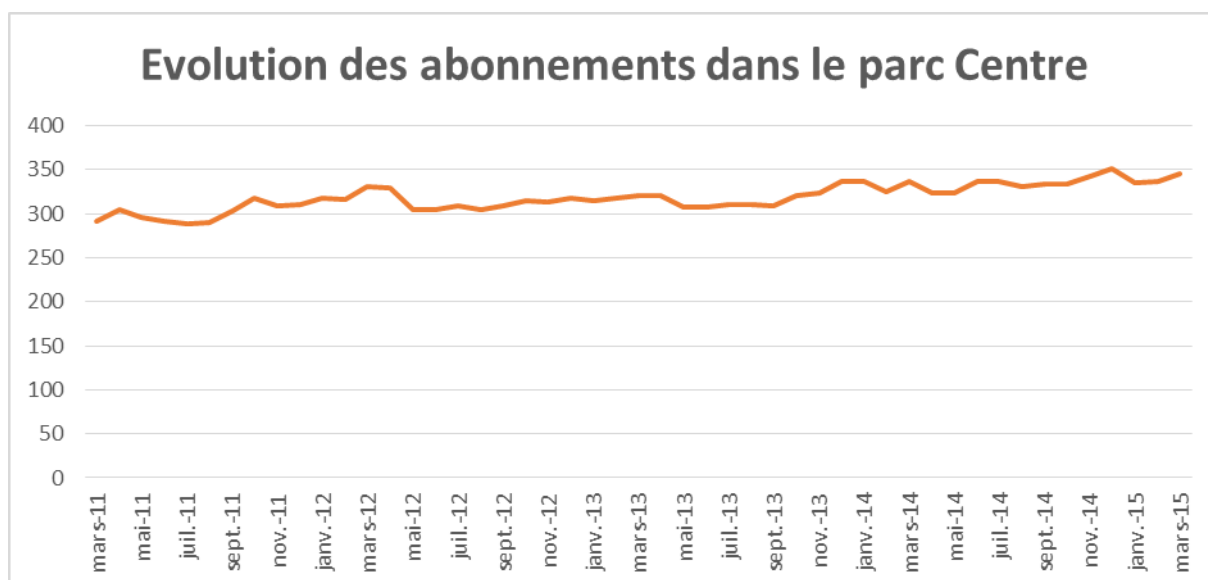
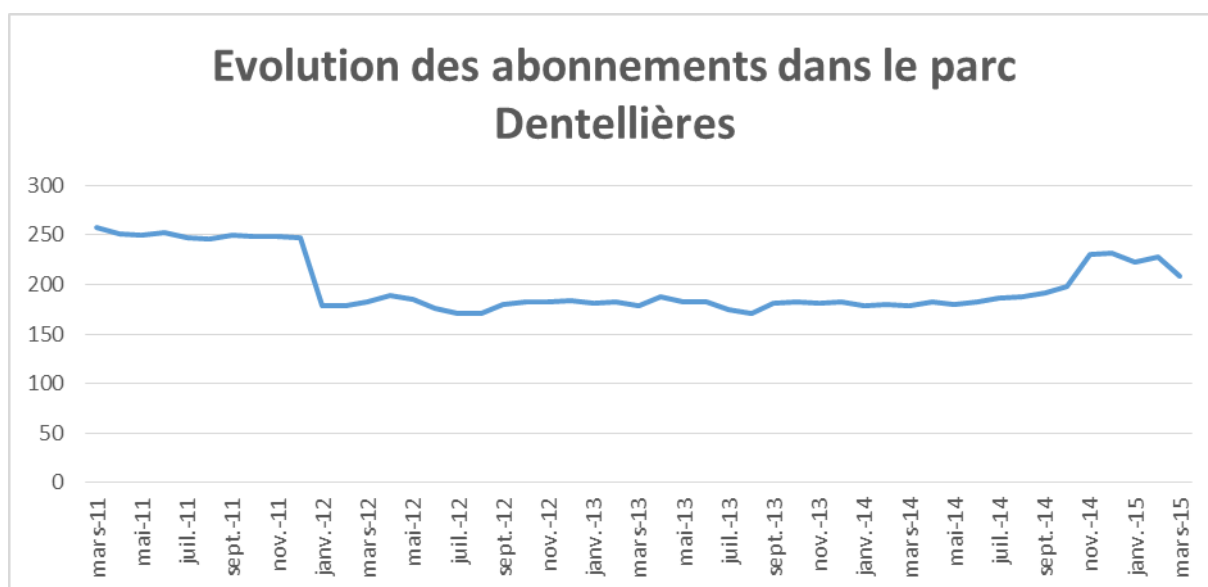
Le temps de recherche d'une place de stationnement à Valenciennes reste relativement correct, mise à part le secteur des Dentellières le Jeudi et celui du Quesnoy le samedi.

On notera toutefois, que sur le secteur du Quesnoy le samedi matin, deux tours complets auront été effectué sans jamais ne trouver de place.

Au vu de l'année 2014, les secteurs délicats et les secteurs les plus faciles restent identiques. Toutefois on remarque que les horaires varient. En effet en 2015 l'horaire le plus délicat pour le jeudi est dans l'après-midi alors qu'il est dans la matinée pour le samedi.

4. LES PARCS DENTELLIÈRES ET CENTRE

La ville de Valenciennes compte actuellement trois parcs : les Tertiales, le Centre (Cœur de ville) et les Dentellières. Seuls ceux du Centre et des Dentellières, considérés comme des parkings du centre-ville, ont été étudiés dans le cadre de l'observatoire 2015.



► Bilan

Parcs Dentellières et

Centre Malgré quelques légères variations, on constate que les abonnements dans les parkings Dentellières et centre restent stables.

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1

L'offre globale de stationnement à Valenciennes

Annexe 2

Méthodologie de l'enquête sur voirie

Annexe 3

Zone Rouge

Annexe 4

Zone Verte + et Tertiales

Annexe 5

Particularités sur chaque secteur

Annexe 6

Secteur G

Annexe 7

HPPJ et TS

Annexe 8

Mise en fourrière et Surveillance Vidéo

Annexe 9

Temps de Recherche d'une place

Annexe 10

Parc centre et Dentellière

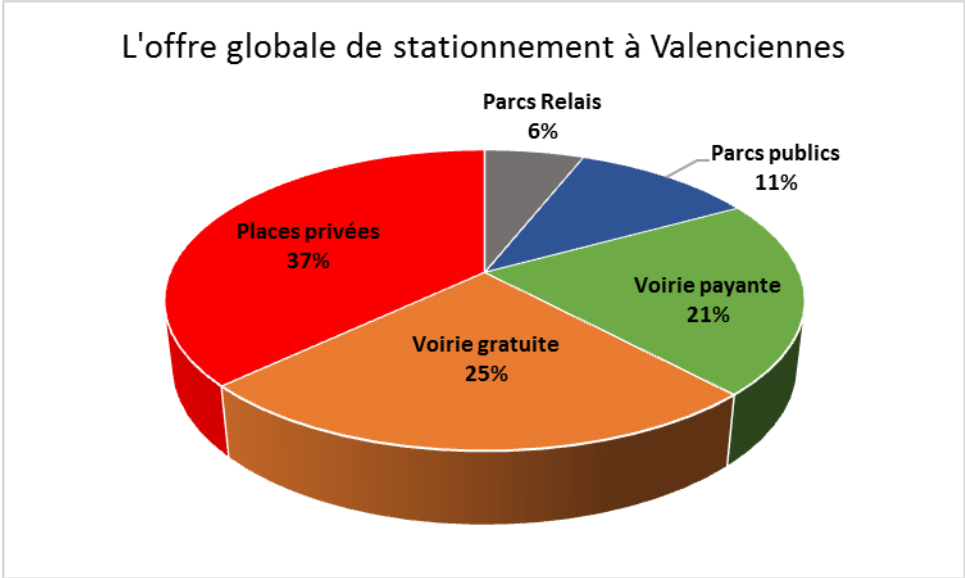
Annexe 11

Annexe 1 : L'offre globale de stationnement à Valenciennes

Répartition du stationnement de Valenciennes avant et après les travaux* *Y compris la ceinture des boulevards.*

	2002		2014		Ecart	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Voirie gratuite	2803	300	2280	600	-523	300
Lacuzon		0		600		
Les Tertiales (parc voirie)		300		0		
Place Poterne	270		270			
Mail Watteau	510		510			
Esplanade	119		0			
Divers voirie intra-muros	1904		1500			
Voirie payante	2885	0	3078	0	193	0
Orange	1954		1009			
Verte	931		2035			
Rouge	0		34			
Parcs	560	220	1122	220	562	0
Gare	180		180			
Les Tertiales		220		220		
Centre	0		562			
Les Dentellières	380		380			
Parcs relais	0	0	0	805	0	805
Université		0		200		
Saint Waast		0		105		
Nungesser		0		280		
Anzin		0		220		
TOTAL GENERAL	6248	520	6480	1625		
	6768		8105		1337	

L'offre globale de stationnement à Valenciennes, après travaux, se décompose comme suit :



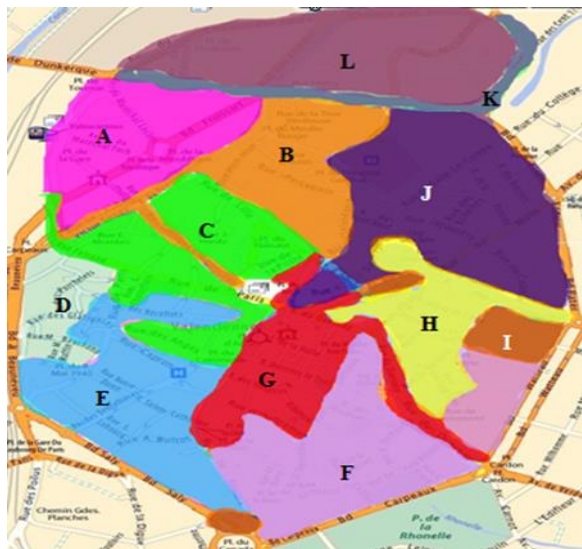
Annexe 2 : Méthodologie de l'enquête sur voirie

Les enquêtes de ce neuvième observatoire du stationnement ont eu lieu les jeudi 19 et samedi 21 mars 2015. Ces dates correspondent à des périodes neutres : hors vacances scolaires, hors soldes, hors périodes de fêtes... Ce choix a donc permis d'obtenir des données représentatives. L'enquête est menée de la même façon depuis 9 ans, pour ensuite rédiger l'observatoire du stationnement.

Trois enquêtes ont donc été menées :

- ❖ Occupation - Respect,
- ❖ Rotation,
- ❖ Temps de recherche d'une place.

L'analyse de leurs données doit permettre de juger de la qualité du fonctionnement du stationnement de la ville de Valenciennes. Pour mener à bien ces études, il a fallu effectuer un inventaire du stationnement en voirie et diviser la ville en douze secteurs d'enquête répartis géographiquement.



1. L'enquête d'occupation respect

Elle correspond à un relevé de l'occupation et du respect de la réglementation en vigueur sur l'ensemble du stationnement payant en voirie. Cette enquête a eu lieu le jeudi 19 mars 2015 de 15h à 17h sur l'ensemble des places réglementées de la ville. Elle a été répétée le samedi 21 mars uniquement sur le secteur G (Rue du Quesnoy, etc.).

Au cours de cette étude, les douze enquêteurs disposaient d'un secteur déterminé. Dans chacun, ils ont relevé le nombre d'emplacements vides et occupés. Ils les ont ensuite répertoriés selon leur situation : dépassement d'horaire, respect des zones réservées, stationnement interdit...

Ce sondage permet de dégager quatre taux de stationnement :

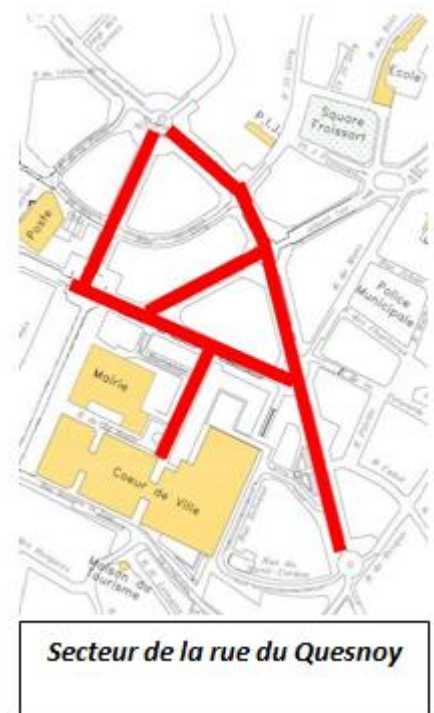
- ❖ **Le taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de véhicules stationnés sur les places payantes autorisées par rapport à l'offre payante totale. Il ne prend donc pas en compte les interdits. Ce taux évalue le « remplissage » de la ville.
- ❖ **Le taux de congestion**, quant à lui, intègre le stationnement interdit. Cet outil permet de mesurer l'intensité des difficultés de stationnement. Ainsi, nous avons une véritable approche globale, au plus près du réel.
- ❖ **Le taux de respect** des usagers. Il s'agit des personnes respectant la réglementation par rapport aux nombres de véhicules sur places payantes.
- ❖ **Le taux d'interdit** qui mesure la part des usagers en situation de stationnement interdit.

2. L'enquête de rotation

Elle a été effectuée durant les journées du mercredi 18 mars de 19h à 20h, jeudi 19 mars de 7h à 20h, vendredi 20 mars de 19h à 20h et du samedi 21 mars 2015 de 7h à 20h. Deux enquêteurs ont relevé heure par heure les plaques d'immatriculation des véhicules présents afin d'observer leur rotation. Cette étude a été menée sur le secteur de la rue du Quesnoy.

Le choix de ce secteur a été conditionné par deux facteurs. Tout d'abord, l'enquête devait être effectuée sur des rues commerçantes appartenant au secteur orange. Ensuite, dans l'esprit des Valenciennois, la rue du Quesnoy pose un problème de stationnement, en particulier le samedi matin, jour de marché.

Ce relevé doit permettre de mieux connaître le comportement des usagers. Ainsi, il fait ressortir les taux de rotation du secteur étudié : rapport entre le nombre de véhicules stationnés au cours d'une journée et le nombre de places autorisées. Il permet également de dégager les différents types d'utilisateurs : les résidents, les pendulaires ainsi que les visiteurs (usagers ne stationnant pas plus de deux heures). Enfin, il donne une indication sur la durée du stationnement de la zone enquêtée.



3. L'enquête de recherche d'une place

L'enquête *temps de recherche d'une place* permet de mesurer de façon quantitative la difficulté de trouver une place de stationnement autorisée en voirie.

Elle a été effectuée sur quatre secteurs : Gare, Quesnoy, Dentellières et Ferrand. Les relevés ont eu lieu entre 10h et 12h ainsi qu'entre 15h et 17h durant les deux jours d'enquête, un jeudi et un samedi. Ils ont été répétés à trois reprises pour chaque demi-journée.

Les enquêteurs devaient parcourir un circuit donné et noter le temps ainsi que la distance parcourus avant de rencontrer une place libre autorisée. Ces relevés permettent de mesurer la difficulté de stationnement.

Exemple du secteur Dentellières :

Dans un premier temps, l'enquêteur devait suivre l'itinéraire en flèches pleines. Au bout de trois tours, il devait emprunter l'itinéraire en pointillés.



Annexe 3: Point sur la zone Rouge

2015	Places licites	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone Rouge	33	90,91%	50%	0%	90,91%
Résultats globaux toutes zones 2015	3026	69,76%	58,60%	1,03%	70,49%

Bilan Zone Rouge

La Zone Rouge réglementée à une heure de stationnement tient sa spécificité de son emplacement en hyper centre, et de sa tarification ce qui explique son faible taux de respect. C'est une Zone qui connaît donc une demande forte. Par rapport aux autres zones, c'est celle qui a le taux le plus important d'occupation-congestion. Malgré un fort taux d'occupation on constate un faible taux de respect.

Entre 2014 et 2015 on remarque une diminution du taux de respect de 3% et une augmentation de 7% du taux d'occupation.

Annexe 4 : zone Verte + et Tertiales

Particulièrement appréciée des pendulaires, la zone Verte + permet un stationnement à la journée, à la semaine, au mois et au trimestre.

Le tarif journalier s'acquitte directement à l'horodateur, les abonnements quant à eux prennent la forme d'une vignette qui permet donc aux usagers de stationner de manière illimitée et indifféremment sur les quatre zones. Cette tarification relativement récente a notamment contribué à l'augmentation de l'occupation de la zone des Tertiales et donc une meilleure occupation du stationnement sur la ville.

Pour l'année 2013, les ventes de coupons ont été les suivantes :

- ❖ 35 coupons « semaine » à 15€
- ❖ 80 coupons « mensuel » à 40€
- ❖ 626 coupons « trimestriel » à 85€

Pour l'année 2014, les ventes sont :

- ❖ 33 coupons « semaine »
- ❖ 97 coupons « mensuel »
- ❖ 961 coupons « trimestriel »

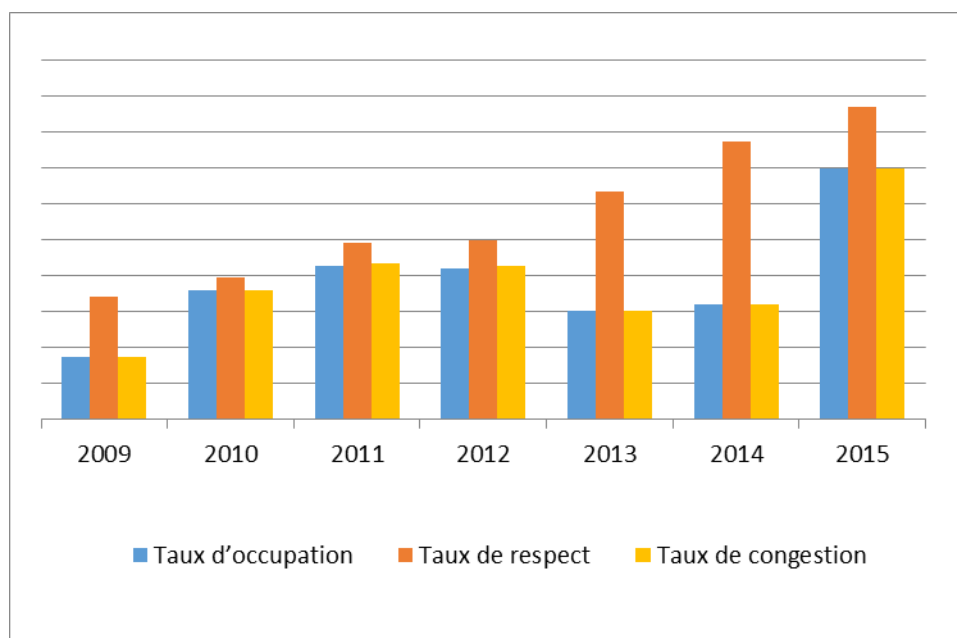
Pour le premier trimestre de l'année 2015, les ventes sont :

- ❖ 2 coupons « semaine »
- ❖ 10 coupons « mensuel »
- ❖ 110 coupons « trimestriel »

Zone Tertiales	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
2009	17,4 %	34,1 %	0 %	17,5 %
2010	36,1 %	39,4 %	0 %	36,1 %
2011	42,9 %	49,1 %	0,9 %	43,3 %
2012	42 %	50 %	1,9 %	42,8 %
2013	30,3 %	63,5 %	0 %	30,3 %
2014	31,9 %	77,3 %	0 %	31,9 %
2015	69,9%	86,85%	0%	69,9%
Résultats globaux toutes zones 2015	69,72%	58,71%	1,03%	70,45%

Le taux de respect élevé est du sur cette zone à l'utilisation très importante d'abonnements.

Evolution des taux d'occupation, de respect et de congestion sur la Zone Tertiales



On constate que le taux d'occupation n'a cessé d'augmenter depuis 2009, mise à part une légère baisse en 2013 et 2014. En plus de cela, le taux de respect augmente linéairement depuis sa création pour atteindre à ce jour 86,85%. A noter que beaucoup des usagers de la zone Tertiales sont des résidents.

Le taux de congestion atteint lui un taux de 69,9%, soit 80% au-dessus de la moyenne.

▲ Bilan

Zone Tertiales

Progressivement, la zone des Tertiales a réussi à s'insérer dans le paysage du stationnement de Valenciennes pour y être maintenant implanté. Elle possède un taux d'occupation de 69,9%. Cette zone fait donc partie du paysage des usagers et principalement des résidents. Son taux de respect progresse encore en 2015.

Annexe 5: Particularités au sein de chaque secteur

L'enquête d'occupation respect se découpe en 12 secteurs d'observation, allant de A à L.



Zone A	Bd Froissart + Côté Gare
Zone B	Rues Clemenceau, Abbé Senez, Rempart, Percepain ...
Zone C	Rues de Paris, Ferrand, Lille, Place du Hainaut...
Zone D	Parking Flamme, Esplanade, Place du Neuf Bourg...
Zone E	Rues St Catherine, Capron, Déportés ...
Zone F	Rue de Famars à Beaumont
Zone G	Rues du Quesnoy, de la Paix, Place de la Barre...
Zone H	Av d'Amsterdam, rue de Mons et rues avoisinant la Police Municipale
Zone I	Rues St Géry, Quartier Poterne, Rue de Mons
Zone J	Zone rouge, Place du Musée, Pl. du Canada, Av Albert 1er...
Zone K	Bd Harpignies, rue des Cent Têtes
Zone L	Les Tertiales

Secteur A (Girard, Tholozé, Froissart...) :

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone A	53,57 %	54,67 %	1,28 %	53,57 %

On constate un taux d'occupation, un taux de respect et de congestion identique en 2015 à celui de 2014. Toutefois le taux d'interdit équivalent à zéro en 2014 à subis une augmentation atteignant en 2015 1,28%.

On constate dans ce secteur,

- Un taux d'interdit de 50% avenue du Maréchal Leclerc sur le secteur Place de Tournai et Monnayeurs.

Secteur B (Clémenceau, Rempart, Senez...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone B	64,82 %	66,46 %	0,61 %	65,22 %

Le secteur B se démarque avec un taux de congestion variant au fil des années. Pour cette année il est de 65,22%, soit une augmentation de 16% comparé à 2014. De plus le taux de respect a augmenté d'environ 3 points par rapport au taux de 2014. Le taux d'interdit qui été nul auparavant, atteint en 2015 0,61%.

On constate dans ce secteur,

- Un taux d'interdit équivalant à 4,17% Avenue Clémenceau section Durieux-Senez
- Un taux de respect nul Place de l'hôpital Général section Canonniers-Intendance
- Un taux de congestion de 100% Avenue Clémenceau

Secteur C (Lille, Paris, Anges...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone C	64,37 %	60,38 %	3,64 %	66,80 %

On constate qu'au niveau du secteur C le taux d'occupation, de respect, d'interdit et de congestion de l'année 2015 est identique aux taux relevés en 2014.

On constate dans ce secteur,

- Un taux de congestion à 100% Rue Membré, Rue St Jacques et Rue E. Durieux
- Un taux de respect nul Rue E. Durieux

Secteur D (Flamme, Esplanade, Glatignies...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone D	69,17 %	70,29 %	0 %	69,17 %

Le secteur D connaît une légère hausse de fréquentation cette année avec un taux d'occupation qui a augmenté. Passant de 65,96% à 69,17%. Le taux de respect, qui reste relativement correcte, a toutefois diminué de 11%. Le point positif est que le taux d'interdit est de 0% sur ce secteur et cela pour la deuxième année consécutive.

Secteur E (Déportés, Leboucq, Neuf Bourg...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone E	88,14 %	34,13 %	5,45 %	93,22 %

Le secteur E est « traditionnellement » le plus occupé et congestionné de tous. Avec un taux de congestion de plus de 93,22% cette année, il est en hausse au vu de l'année 2014, plus 16%.

Son taux d'interdit est, en 2015, de 5,45%. Soit une augmentation de 3,84%. De plus son taux de respect diminue de 8%.

On constate dans ce secteur,

- un taux de congestion supérieur ou égal à 100% Rue Guillaume, Rue Notre Dame et Rue Capron
- Des taux d'interdit élevé Rue Guillaume, Rue Bultot, Rue Simon Leboucq et Rue des Déportés
- Des taux de respect nul Rue Guillaume et Rue des Déportés

Secteur F (Pujol, Cellier, Famars...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone F	75,99 %	44,34 %	3,20 %	78,49 %

Au vu des chiffres 2015, le secteur F a connu une grosse évolution comparé a 2014. Premièrement son taux d'occupation a augmenté de 50%. Ajouté à cela un taux de respect passant de 70,86% à 44,34% et un taux d'interdit de 0,66% en 2014 à 3,20% en 2015.

On constate dans ce secteur,

- Des taux de congestion élevés, dépassant les 100%, dans certaines sections des rues Abel de Pujol, Petit Fossart, Rue des Ursulines et Rue Bonmarché
- Des taux d'interdit élevé dans certaines sections Rue du petit Fossart, Rue du Béguinage et Rue Bonmarché
- Un taux de respect nul Rue du petit Fossart

Secteur G (Quesnoy...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone G	70,63 %	67,89 %	3,06 %	72,86 %

Analyse : voir annexe 6

Secteur H (Amsterdam, Profond Sens, Hesques...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone H	72,45 %	53,13 %	1,03 %	73,21 %

Le secteur H connaît des chiffres équivalant de l'année 2014 à l'année 2015 avec des taux identiques.

On constate dans ce secteur,

- Des taux d'occupation congestion de 100% dans les rues, De Mons, Des Capucins, Avenue Amstrdam, Place Froissart et Rue de Viewarde

Secteur I (Poterne, Echelles, Mons...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone I	58,86 %	37,63 %	4,12 %	61,39 %

A l'image du secteur H, le secteur I illustre des chiffres identiques sur l'année 2015 à ceux de l'année 2014.

On constate dans ce secteur,

- Un taux de congestion de 100% dans la Rue des Chartreux
- 0% de taux d'interdit
- Des taux de respect nul dans certaines sections de la Rue de Mons et de la Rue de la Poterne

Secteur J (Albert 1^{er}, Gosset, Place d'Armes...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone J	42,49 %	57,14 %	0 %	42,49%

Le secteur J connaît un taux d'occupation peu élevé, équivalant à 42,49% soit toutefois une augmentation de 10% comparé à 2014. Contrairement au taux d'occupation, le taux de respect à diminué passant de 62,30% à 57,14%. Avec comme point à relever un taux d'interdit nul.

On constate dans ce secteur,

- Un taux de respect nul Place du Commerce section Dentellières-Famars
- Un taux d'interdit égal à 0%

Secteur K (Harpignies, Cent Têtes)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone K	71,49 %	76,79 %	0 %	71,49 %

Le secteur K a vu son taux d'occupation largement augmenter entre 2014 et 2015 passants de 50,85% à 71,49%. A contrario, le taux de respect à lui diminué passant de 88,24% à 76,79%. A noter le taux d'interdit qui est nul.

On Constate dans ce secteur,

- Un taux de respect nul Rue des Cent Têtes section Soldat-Oury

Secteur L (Lefranc, Fer à Cheval...)

2015	Taux d'occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux de congestion
Zone L	68,64 %	95,94 %	0 %	68,64 %

Le secteur L a connu une explosion de son taux d'occupation. Il était de 17,38% en 2014. Il est aujourd'hui de 68,64%. Notons le très bon taux de respect de cette année 2015 équivalant à 95,94% (52,83% en 2014), ajouté à un taux d'interdit de 0%.

On constate dans ce secteur,

- Un taux d'interdit égal à 0%
- Un taux de respect très élevé sur l'ensemble du secteur avec un taux global de 95,94%.

Particularités 2015 :

- Taux de congestion élevés :

Rue	Section		Places autorisées	Taux de congestion
Av Georges Clemenceau	Marché aux herbes	Durieux	14	107,14%
Rue Guillaume	Bld Saly	Bultot	3	133,33%
Rue Guillaume	Bultot	Ste Catherine	28	103,57%
Rue Simon Leboucq	Dentellières	Déportés	20	105%
Rue membrée	Clemenceau	Cariot	5	120%
Rue des déportés	Beauneveu	Leboucq	10	140%
Rue du petit Fossart	Crauk	Quesnoy	3	166,67%
Rue du petit Fossart	Quesnoy	Crauk	3	166,67%
Rue des foulons	Oultreman	Famars	10	120%

- Taux de respect nuls :

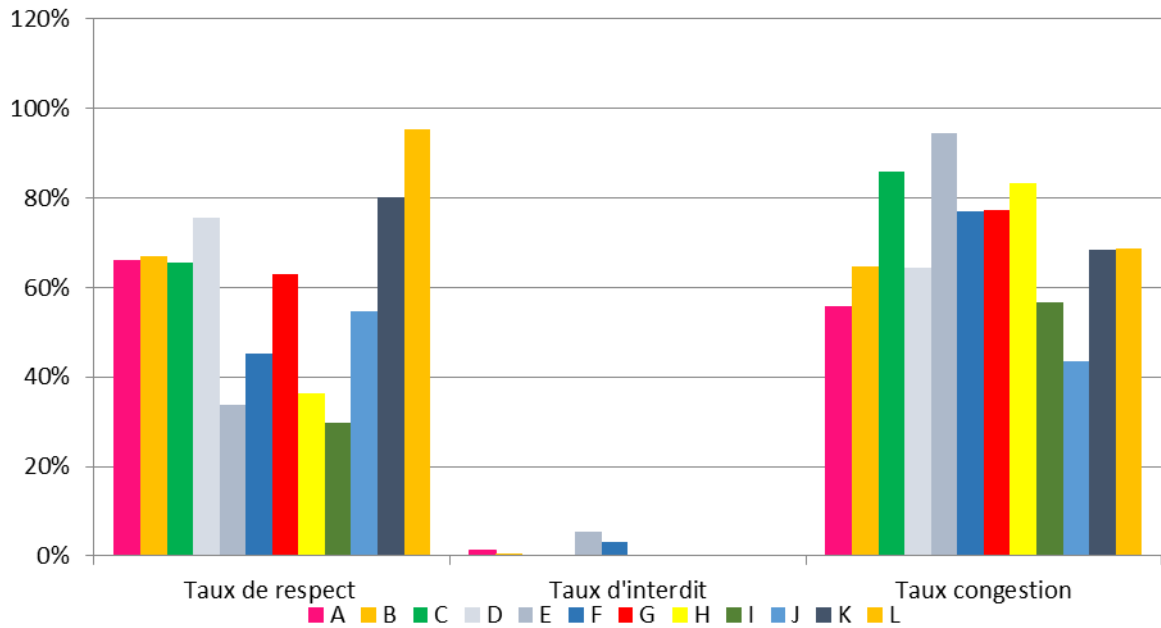
Rue	Section		Places autorisées	Taux de respect
Place Hôpital Général	Canonnières	Intendance	18	0%
Rue E.Durieux	Paris	Clémenceau	3	0%
Rue Guillaume	Bld Saly	Bultot	3	0%
Rue des Déportés	Leboucq	N.Dame	4	0%
Rue du Petit Fossart	Crauk	Quesnoy	8	0%
Rue du Petit Fossart	Quesnoy	Crauk	3	0%
Rue Crauk	Petit Fossart	Carpeaux	3	0%
Rue du Quesnoy	Petit Froissard	Bas de la place	5	0%
Rue du Quesnoy	Beaumont	Hesques	2	0%
Rue des Foulons	Hospices	Oultreman	3	0%
Rue Quinvigny	Lège	Viewarde	7	0%
Rue Quinvigny	Liège	Capucins	7	0%
Rue de Mons	Capucins	Amsterdam	4	0%

Rue du Profond Sens	Beaumont	Hesques	7	0%
Rue de Hesques	Profond Sens	Quesnoy	6	0%
Rue de la Poterne	Poterne	Eschelles	9	0%
Rue de la poterne	Echelles	Mons	16	0%
Rue de Mons	Poterne	Brèches	13	0%
Rue de Mons	Brèches	Poterne	8	0%
Place du Commerce	Av Dentellières	Famars	4	0%
Rue des Cent Têtes	Soldat	Oury	7	0%

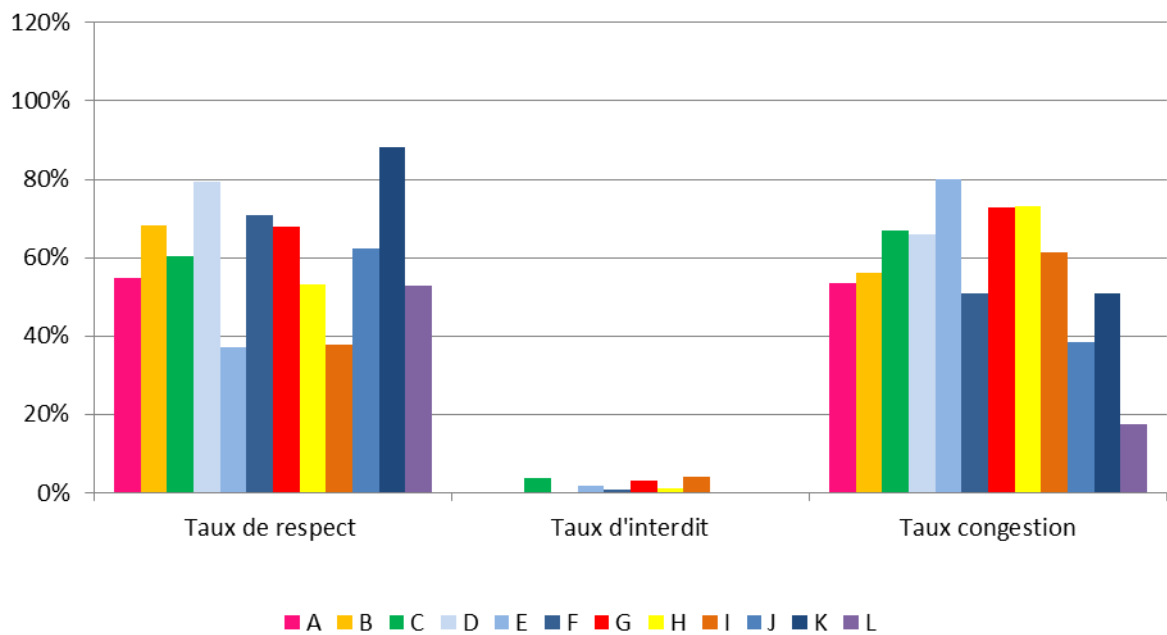
• Taux d'interdit élevés :

Rue	Section		Places autorisées	Taux d'interdit
Rue du Marechal Leclerc	Pl tournai	Monnayeurs	9	50%
Avenue clémenceau	Bld Saly	Bultot	3	25%
Rue de la Paix	Guillaume	Famars	15	7,14%
Rue d'Oultreman	Famars	Guillaume	16	6,25%
Rue de Mons	Bultot	Ste Catherine	28	6,90%
Rue Simon Leboucq	Dentellières	Déportés	20	14,29%
Rue des déportés	Beauneveu	Leboucq	10	28,57%
Rue du petit froissard	Quesnoy	Crauk	3	40%
Rue du Quesnoy	Petit Froissard	Bas de la place	4	50%
Rue des Foulons	Oultreman	Famars	10	25%

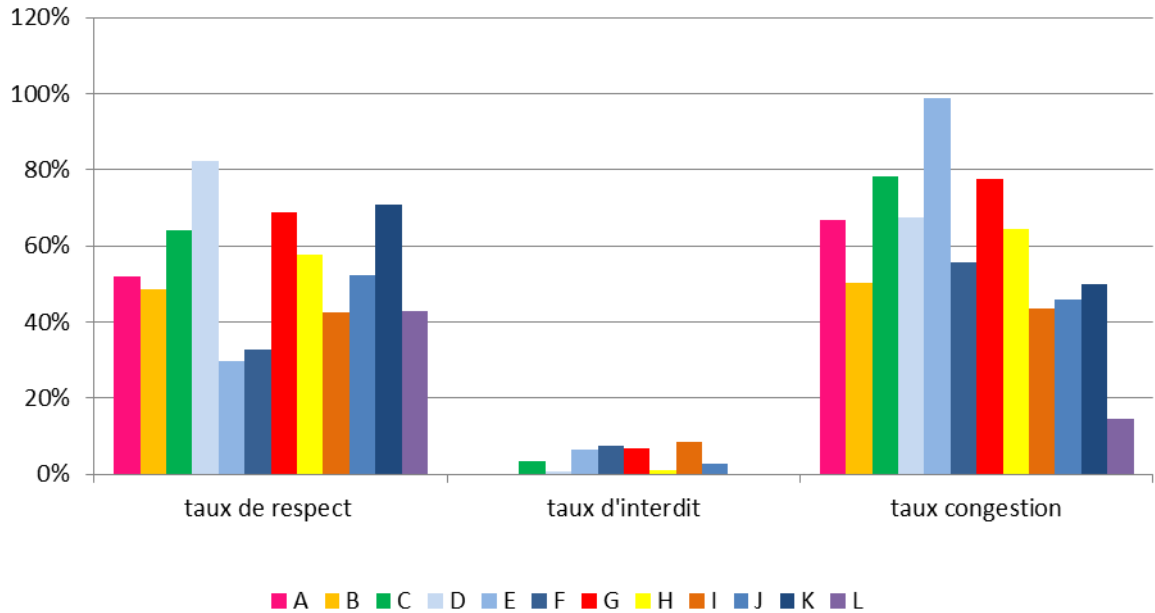
Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2015



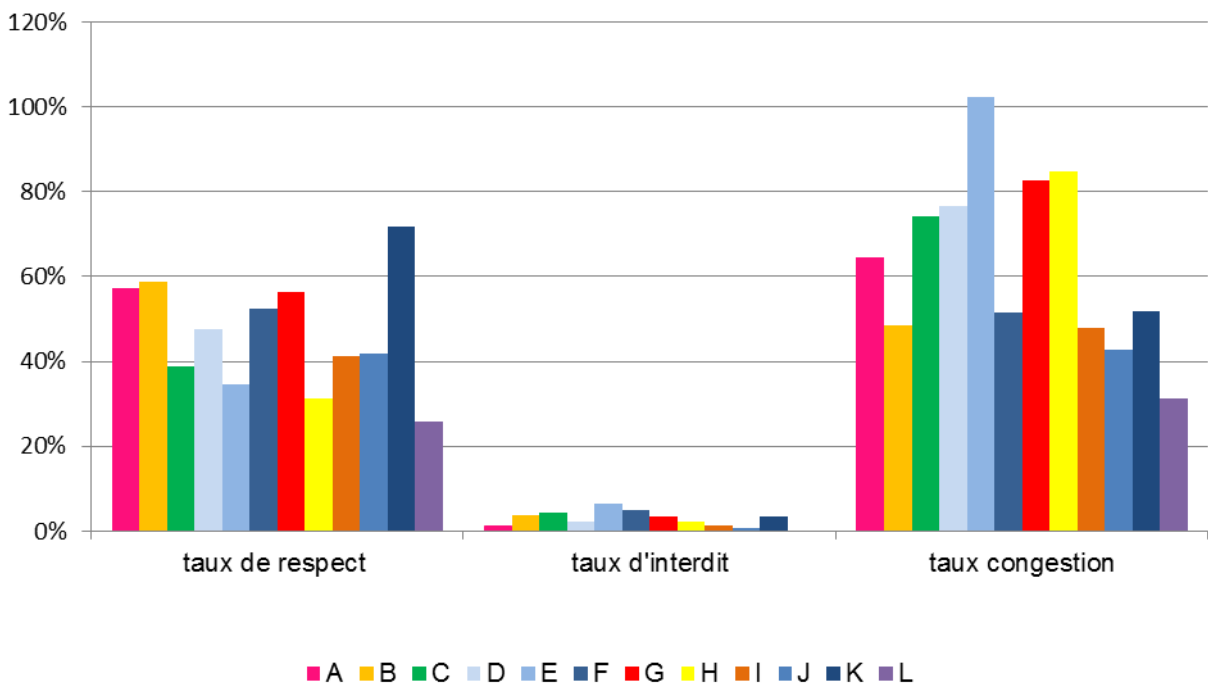
Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2014



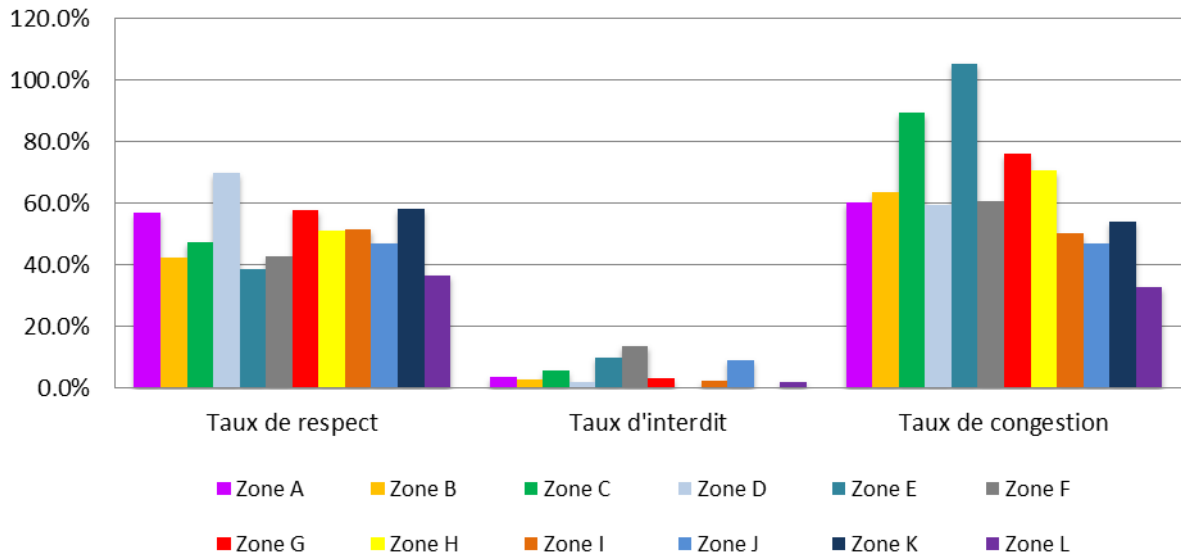
Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2013



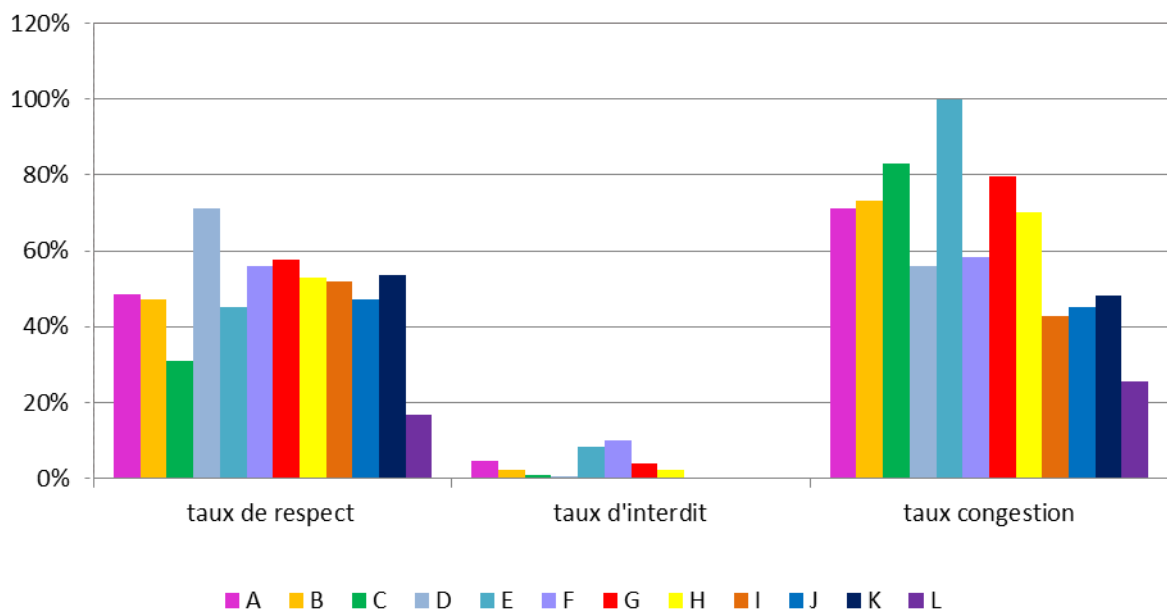
Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2012



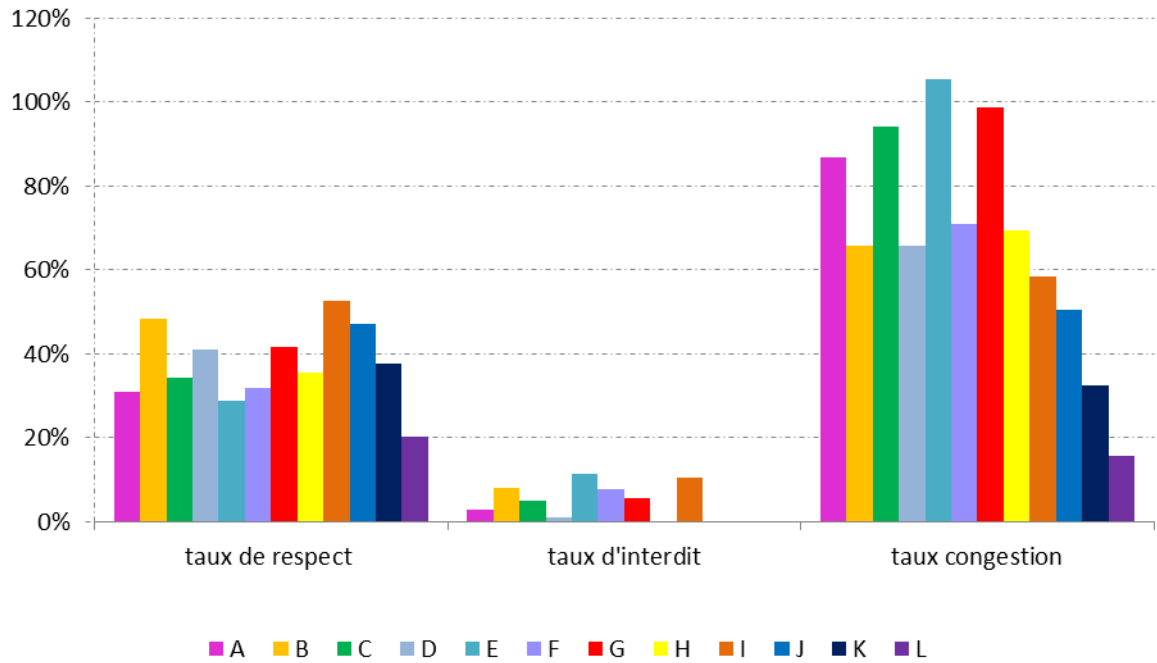
Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2011



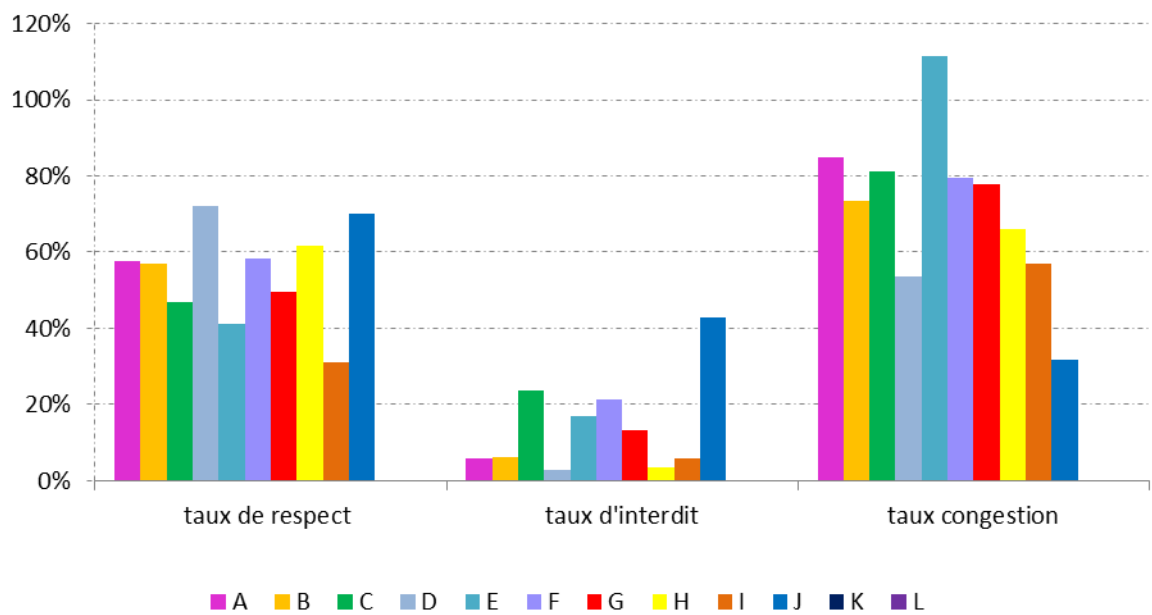
Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2010



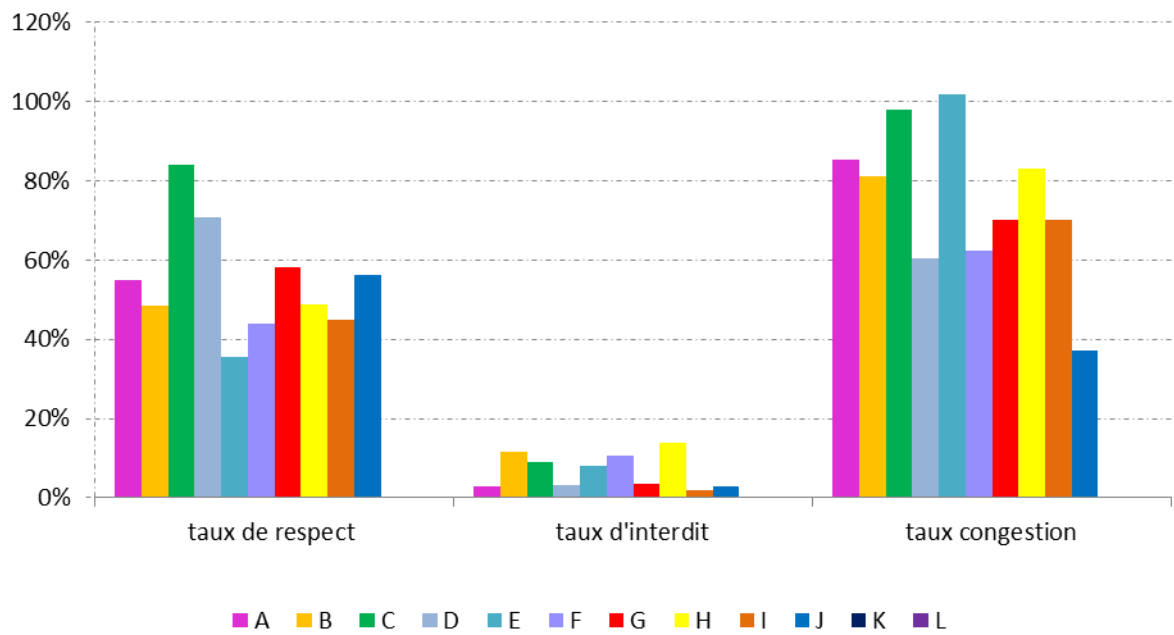
Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2009



Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2008



Taux de l'occupation-respect pour chaque secteur en 2007



Annexe 6: Secteur G

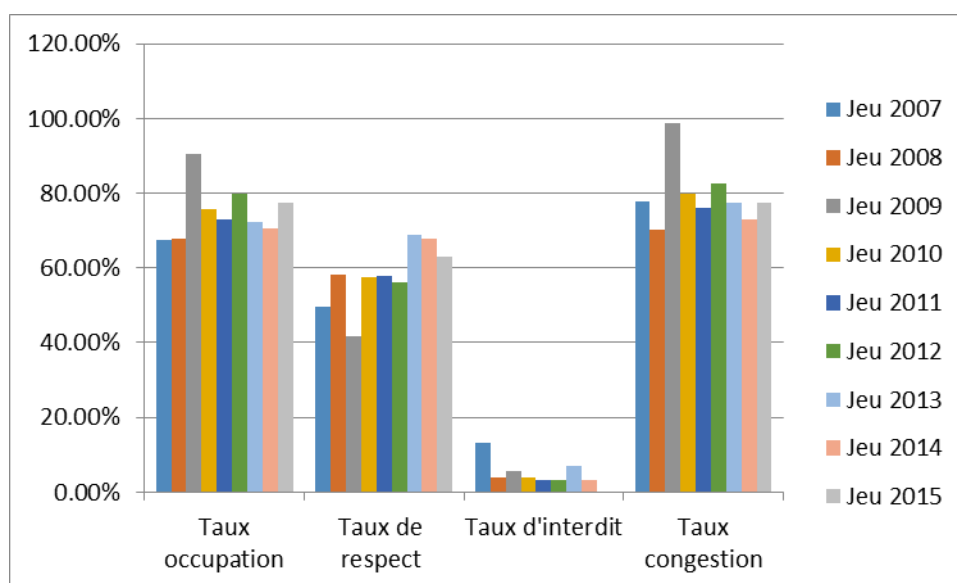
La zone G regroupe les rues du Quesnoy, de la Paix, de la Nouvelle Hollande et l'avenue Albert 1er, situées au cœur de la ville. Une enquête complémentaire a été réalisée sur cette zone le samedi 21 Avril 2015 en plus du jeudi initial.

L'intérêt étant de voir les différences de comportement des usagers entre le jeudi et le samedi (week-end et jour de marché), et de constater l'évolution des statistiques.

Comparaison du jeudi avec les années précédentes :

Zone G	Taux occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux congestion
Jeudi 2007	67,5%	49,7%	13,3%	77,9%
Jeudi 2008	67,7%	58,2%	4%	70,2%
Jeudi 2009*	90,4%	41,6%	5,7%	98,8%
Jeudi 2010	75,8%	57,6%	4%	79,8%
Jeudi 2011	72,9%	57,9%	3,2%	76,1%
Jeudi 2012	79,8%	56,2%	3,4%	82,5%
Jeudi 2013	72,2%	68,9%	6,8%	77,5%
Jeudi 2014	70,6%	67,9%	3,1%	72,9%
Jeudi 2015	77,3 %	62,9 %	0 %	77,3%

**Précision : Le secteur G était en travaux (en partie) en 2009 d'où des statistiques « exceptionnelles » pour cette année.*



En 2015, la zone G du jeudi a un taux d'occupation qui a augmenté de quasiment 7 points entre 2014 et 2015.

Le taux d'interdit et lui équivalant à 0,00%.

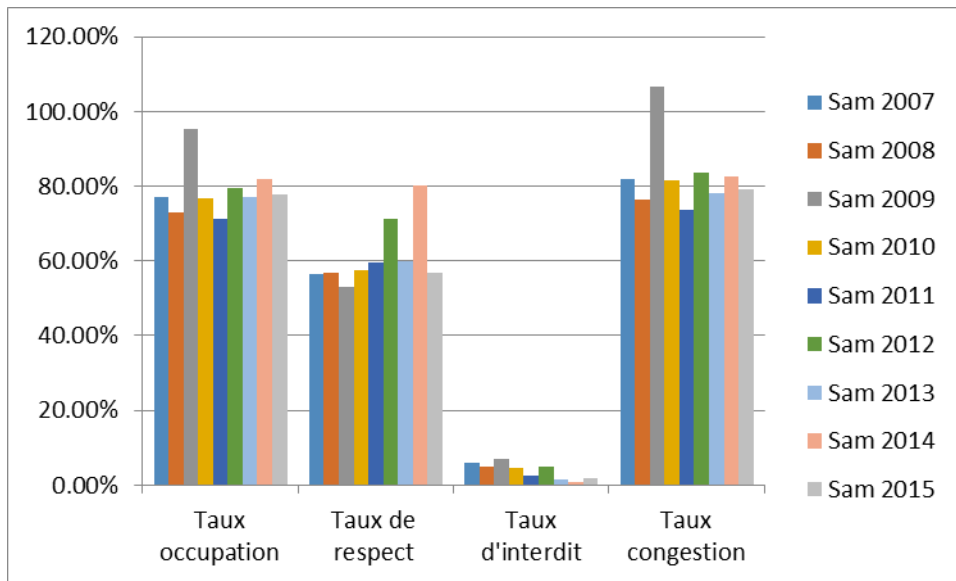
On constate un taux de respect en baisse comparé à 2014 passant de 67,9% à 62,9%.

Pour ce qui est du taux de congestion on en déduit qu'il est assez facile de se garer dans ce secteur.

Comparaison du samedi avec les années précédentes :

Zone G	Taux occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux congestion
Samedi 2007	77%	56,5%	5,9%	81,9%
Samedi 2008	73%	56,8%	5%	76,4%
Samedi 2009*	95,4%	52,9%	7%	106,6%
Samedi 2010	76,9%	57,6%	4,7%	81,5%
Samedi 2011	71,1%	59,4%	2,4%	73,5%
Samedi 2012	79,6%	71,4%	4,8%	83,6%
Samedi 2013	77%	59,8%	1,5%	78,2%
Samedi 2014	81,8%	80,1%	0,9%	82,6%
Samedi 2015	77,7 %	56,8 %	1,9 %	79,3 %

*Précision : Le secteur G était en travaux (en partie) en 2009 d'où des statistiques « exceptionnelles » pour cette année.



En 2015, la zone G du samedi connaît une diminution de son taux d'occupation qui est aujourd'hui équivalent à 77,74% soit une diminution de 4,9%. (Tout en sachant qu'il faut exclure les résultats de l'année 2009, année où le secteur G était en grande partie en travaux).

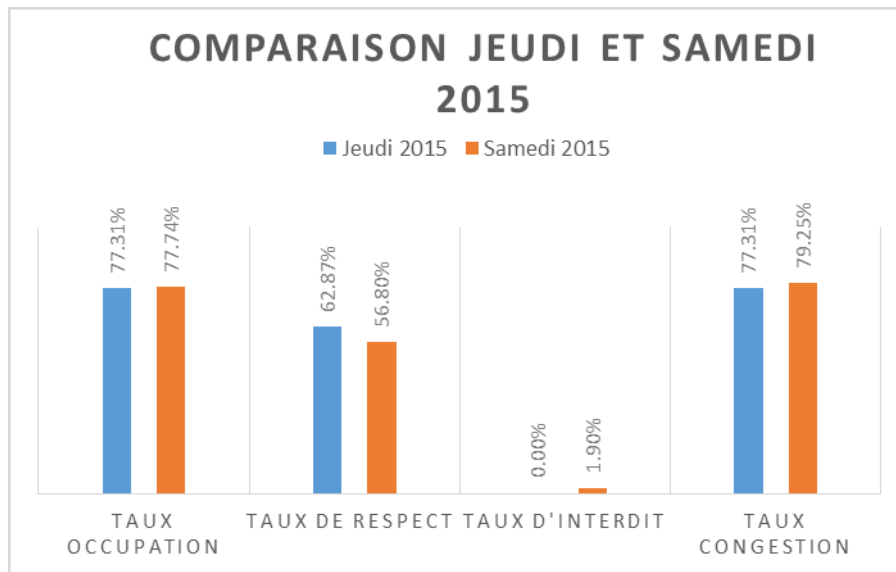
A remarquer, la chute du taux de respect passant de 80,1% à 56,8%.

Le taux d'interdit montre lui aussi une évolution négative. Il passe cette année de 0,9% à 1,9%.

Le taux de congestion de 79,3% est lui supérieur au taux d'occupation. Il est toutefois assez facile de trouver une place

Comparaison du jeudi et du samedi :

Zone G	Taux occupation	Taux de respect	Taux d'interdit	Taux congestion
Jeudi 2015	77,31%	62,87%	0,00%	77,31%
Samedi 2015	77,74%	56,80%	1,90%	79,25%



Cette année, l'occupation de la zone G est semblable du jeudi par rapport au samedi. Le taux d'occupation est de 77% pour les deux jours.

Le taux de respect est lui différent. En effet il est de 62.87% le jeudi et de 56.80% le samedi. Soit une augmentation de 10%.

A noter que le taux d'interdit du jeudi est équivalent à zéro. Celui du samedi est lui de 1,90%.



La zone G, dans son ensemble, reste dans la moyenne des années précédentes.

Bilan

A noter toutefois quelques points à retenir. On a un taux d'occupation équivalent le jeudi comme le samedi. Le taux d'interdit est nul concernant le jeudi. Le taux de respect du samedi est inférieur à la moyenne des neuf derniers exercices, ce qui n'est pas le cas du jeudi.

Le taux de congestion reste correct, il est évident de trouver une place.

Annexe 7 : HPPJ et TS

Tout au long de l'année, un suivi des résultats de la voirie est effectué. Il se fait en termes d'HPPJ et de TS.

Le nombre d'HPPJ ou heures payées par place et par jour est le rapport entre la recette, le nombre de places payantes et le tarif de la 1^{ère} heure. Il constitue un indicateur complémentaire du taux de respect en précisant le niveau de paiement des usagers. Il gomme les effets liés au tarif et au nombre de places disponibles.

Pour information, ce taux se calcule de la façon suivante :

$$\text{Recettes} / \text{Nombre de places payantes} / \text{Nombre de jours} / \text{Tarif de la 1ère jour}$$

Le TS ou taux de surveillance est le rapport entre le nombre de timbres amendes (TA1 et TA2), le nombre de places divisé par 100, le nombre de jours ouvrés de la police municipale et le nombre d'agents. Pour ce calcul, le nombre d'agents théorique annuel en fonction est valorisé à 6,36.

Pour information, ce taux se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Nombre de timbres amendes} / \text{Nombre de places} / \text{Nombre de jours} / \text{Nombre d'agents}}{100}$$

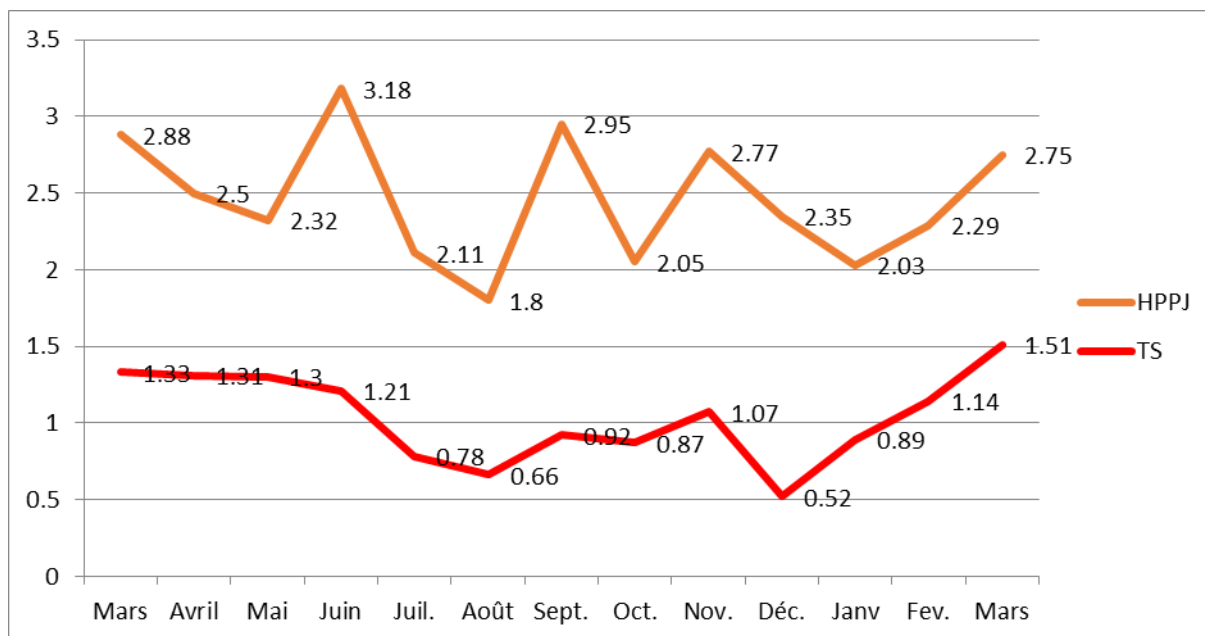
TA1 : Timbre Amende 1 : non-respect du paiement : 17€

TA2 : Timbre Amende 2 : stationnement gênant et interdit : 35€

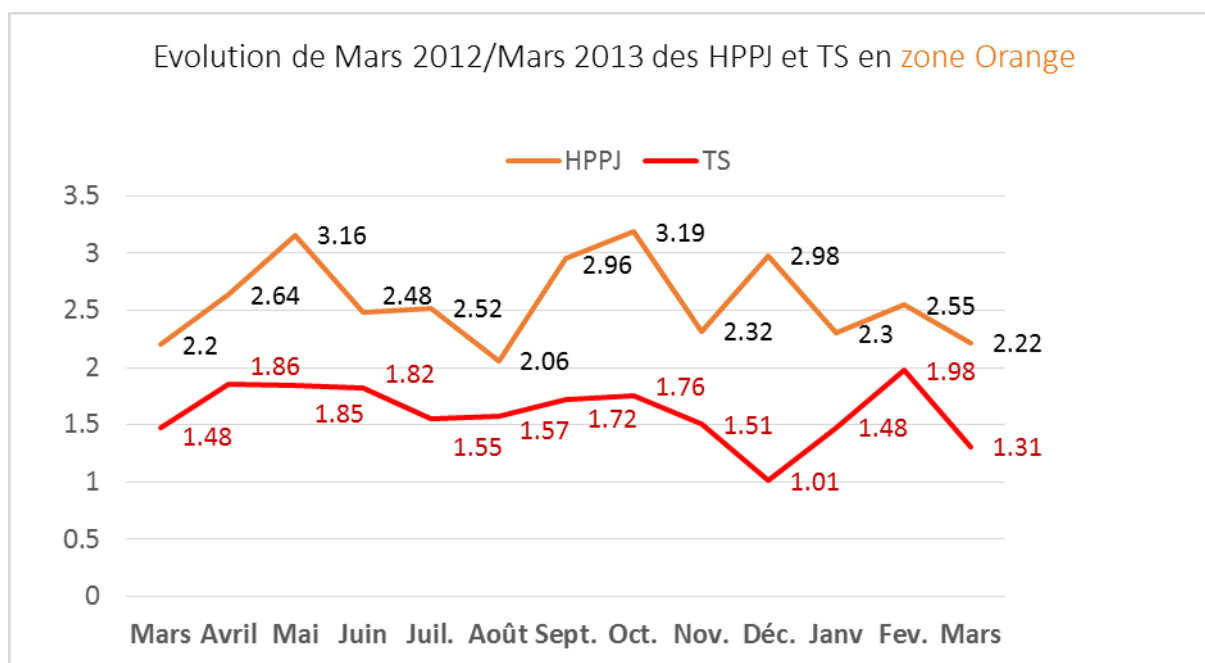
Tableaux des HPPJ et TS (années précédentes) :

Zone Orange :

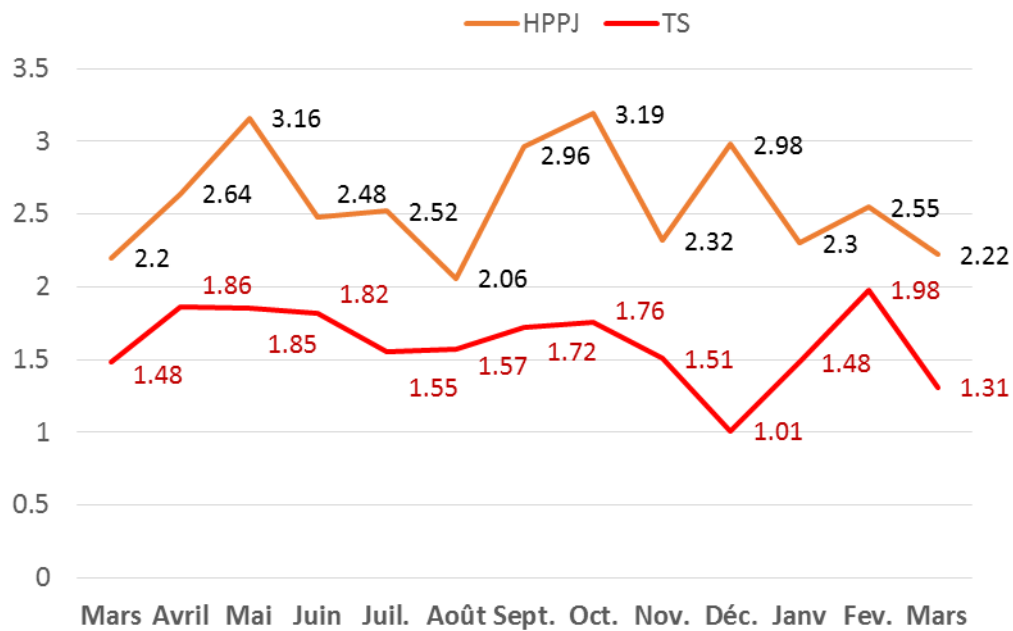
EVOLUTION DE MARS 2014 A MARS 2015 ZONE ORANGE



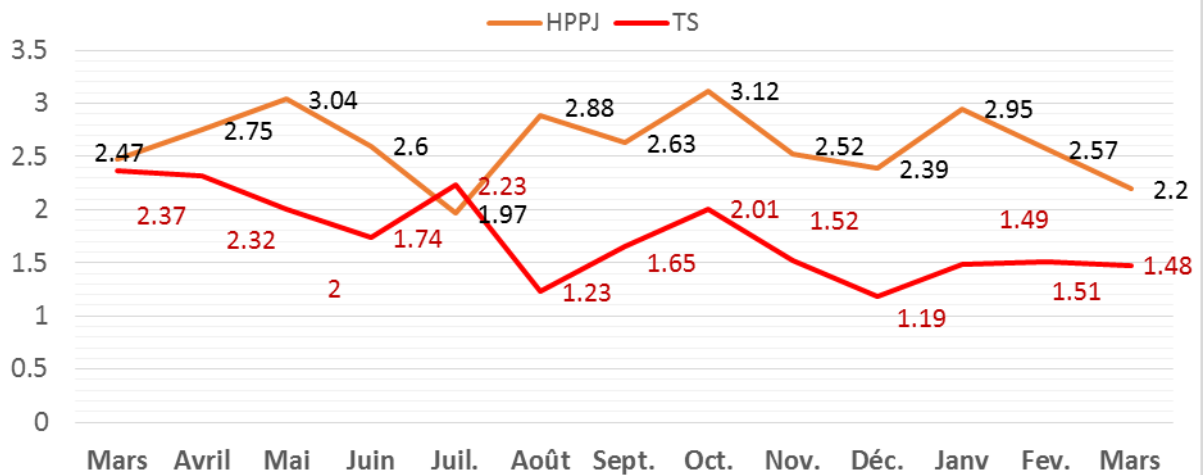
EVOLUTION DE MARS 2013 A MARS 2014 ZONE ORANGE



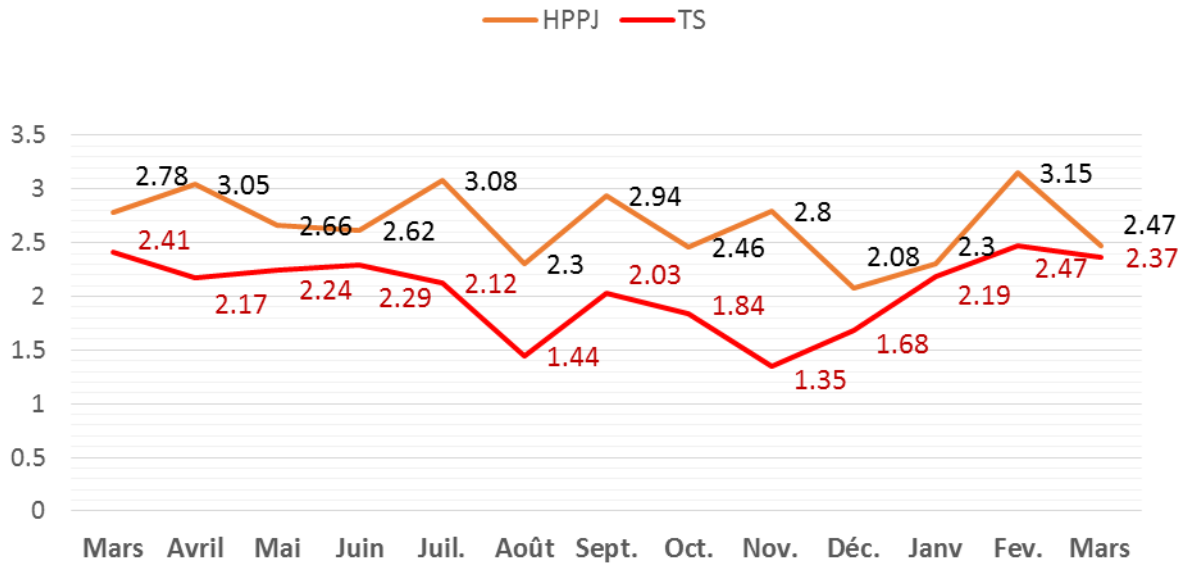
Evolution de Mars 2012/Mars 2013 des HPPJ et TS en zone Orange



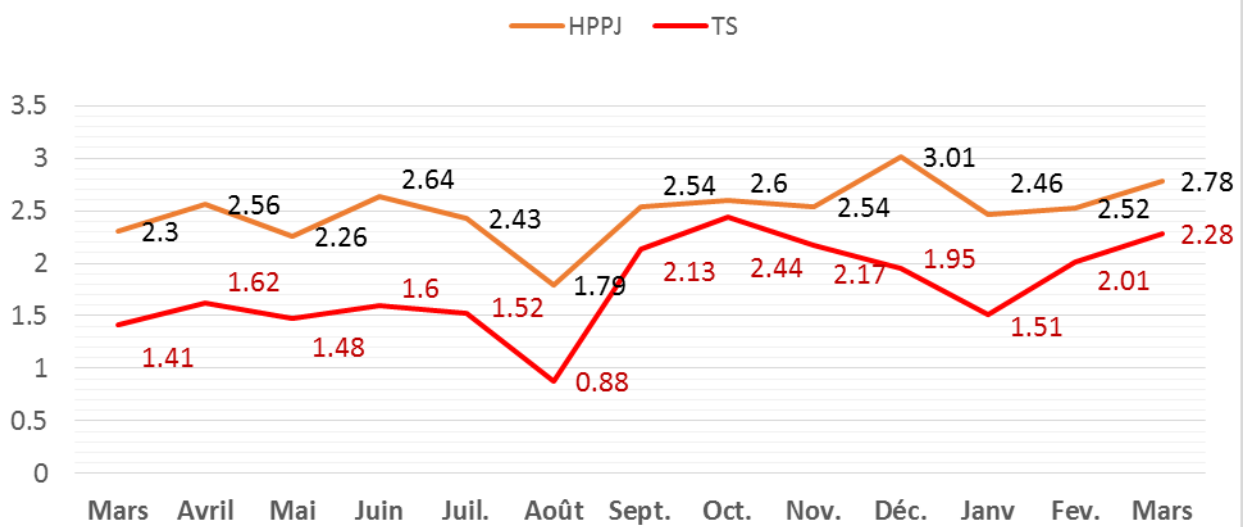
Evolution Mars 2011/Mars 2012 des HPPJ et TS en zone Orange

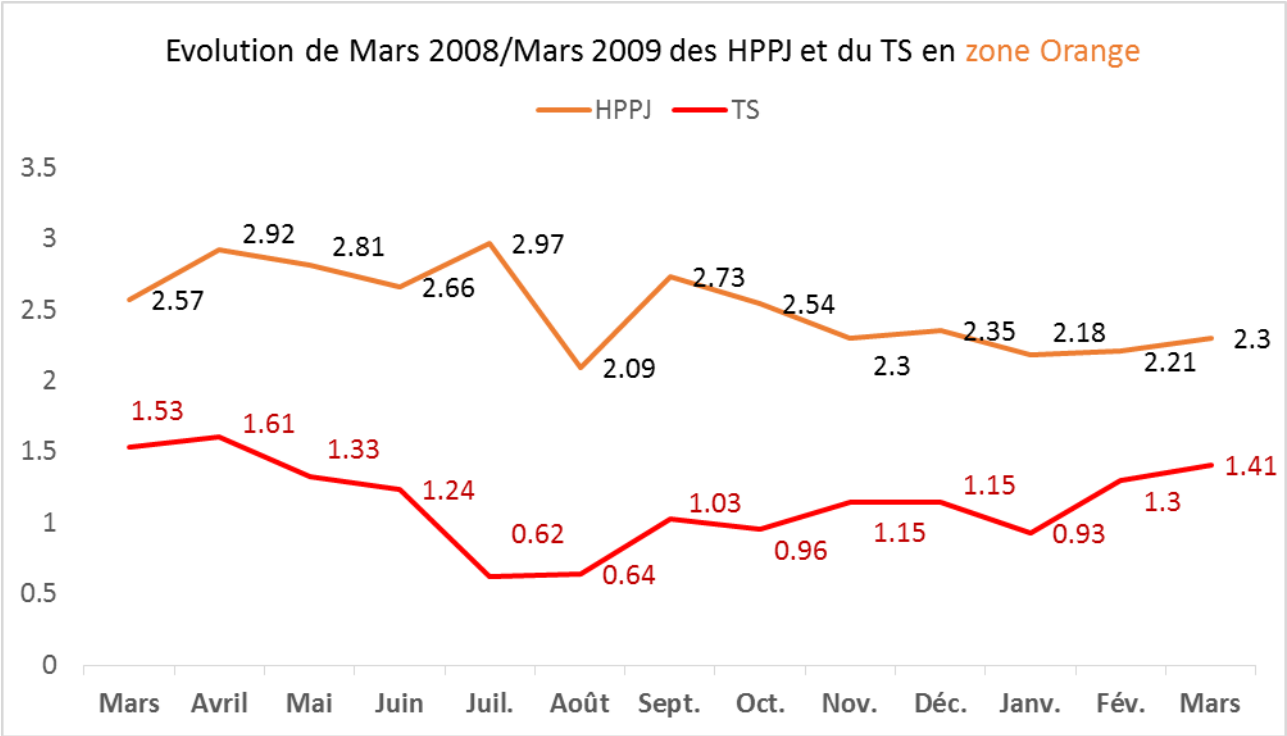


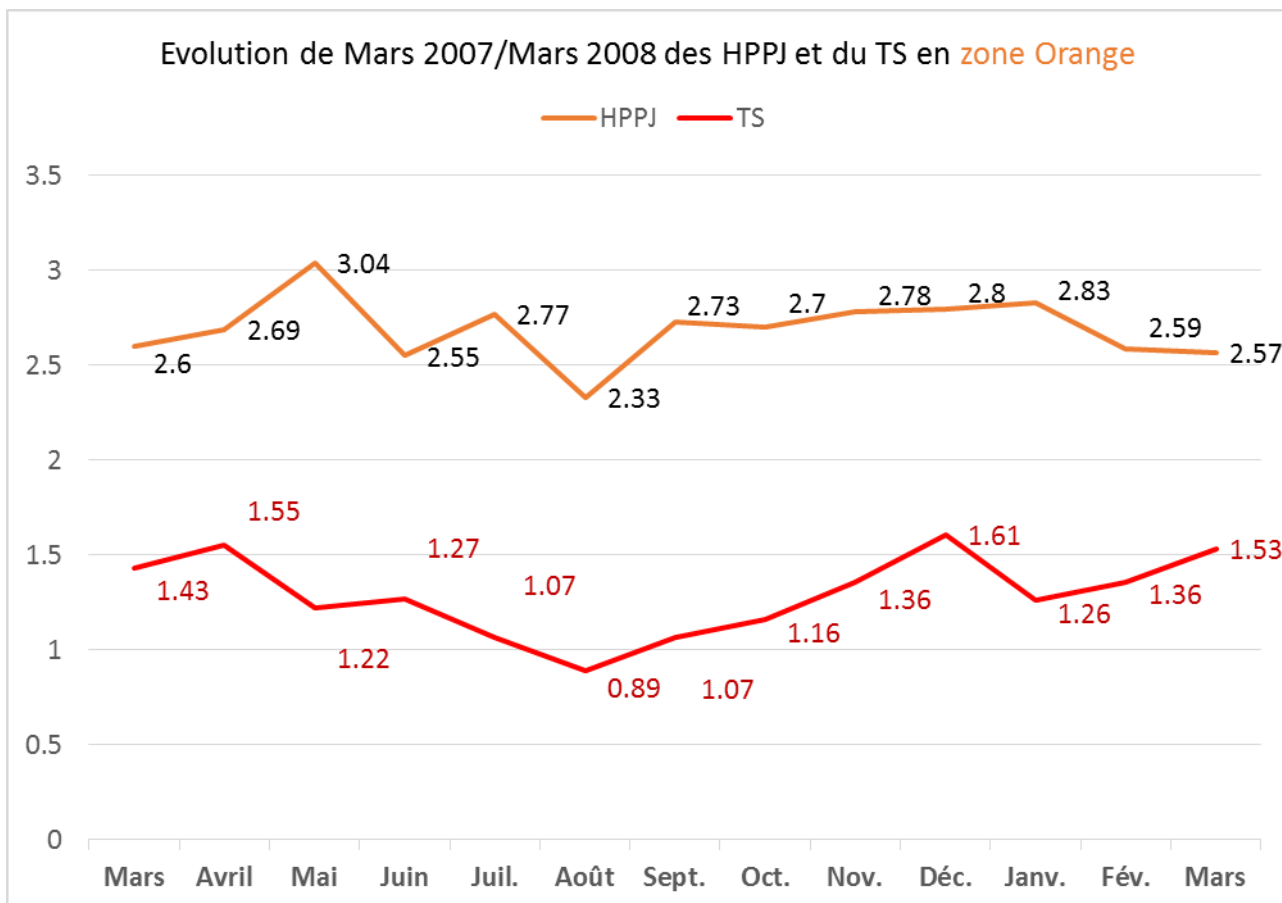
Evolution Mars 2010/Mars 2011 des HPPJ et du TS en zone Orange



Evolution Mars 2009/Mars 2010 des HPPJ et du TS en zone Orange

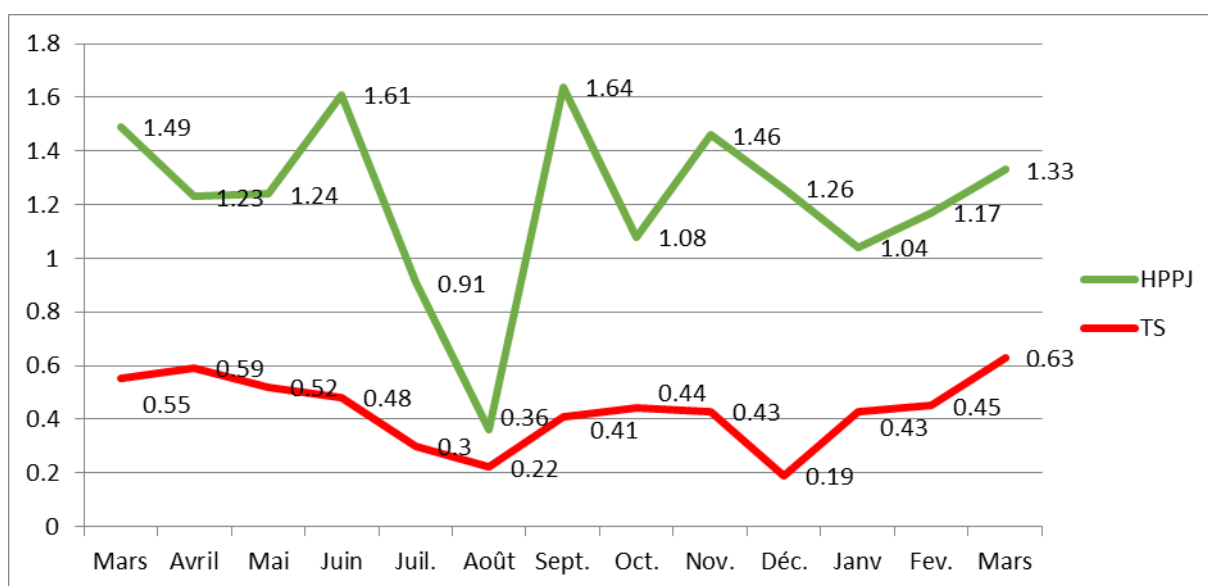




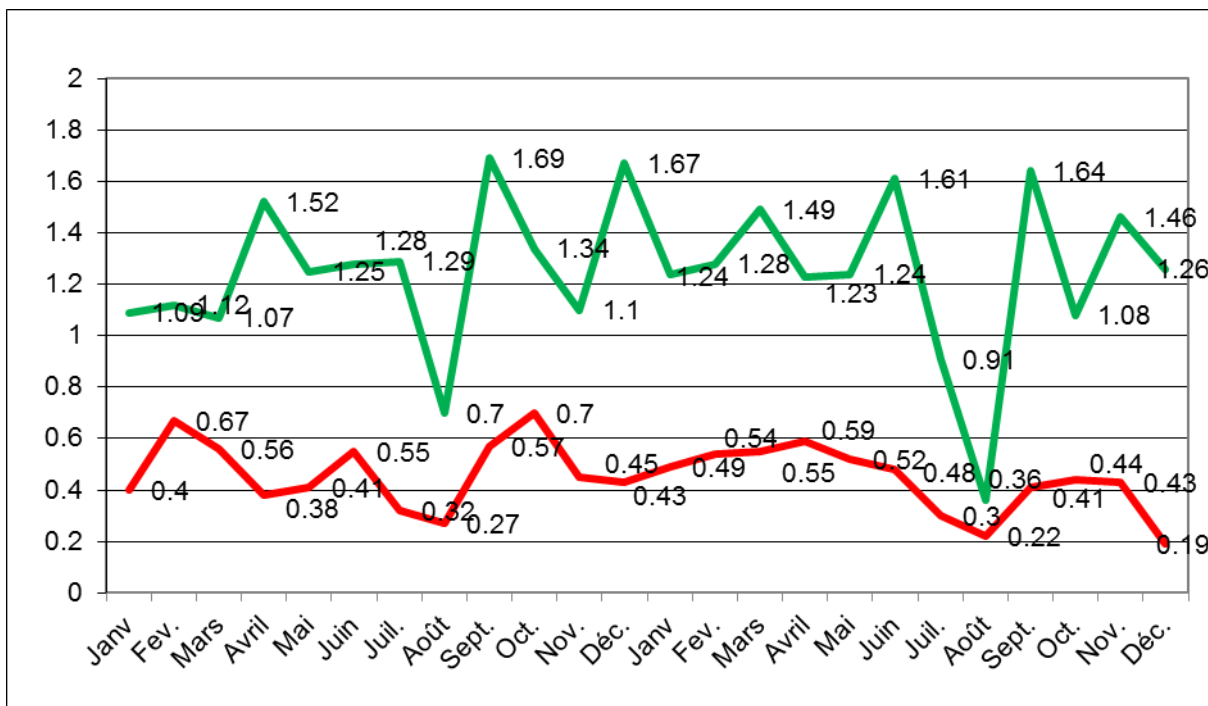


Zone Verte :

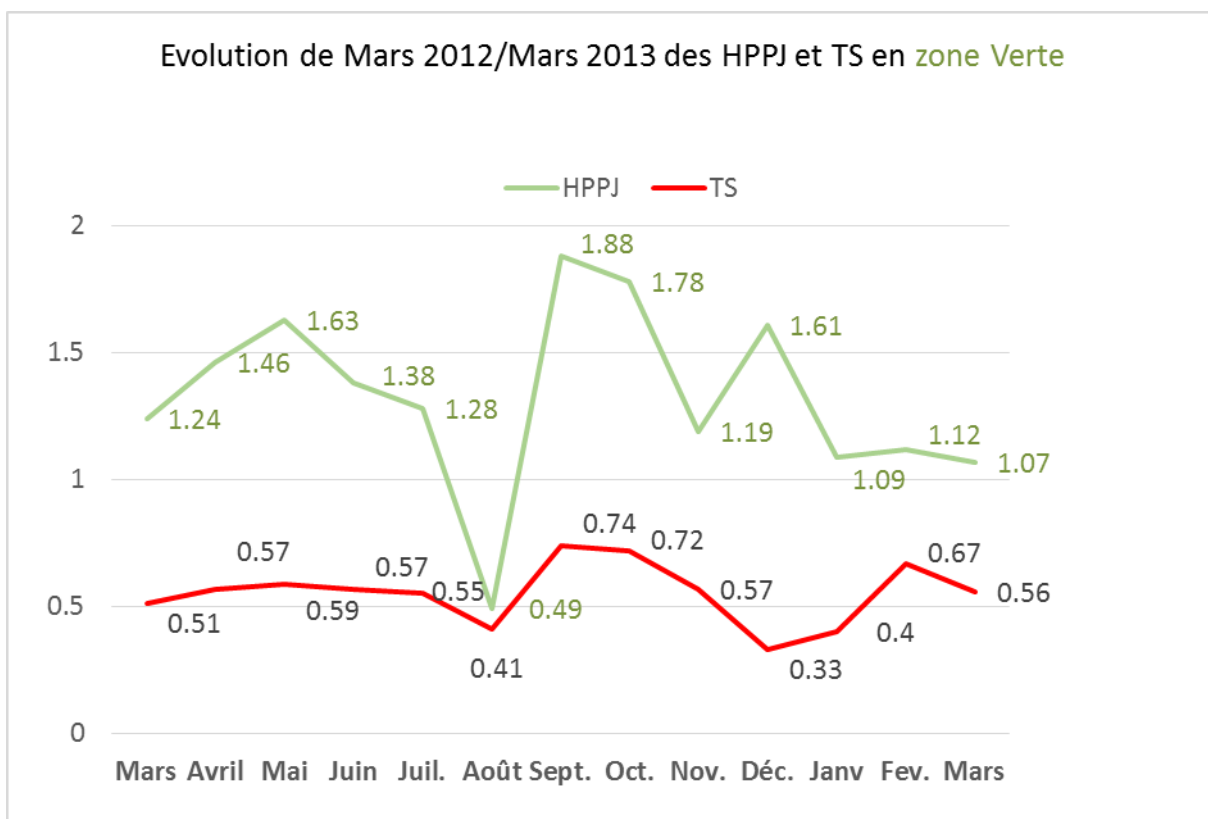
EVOLUTION DE MARS 2014 A MARS 2015 ZONE VERTE



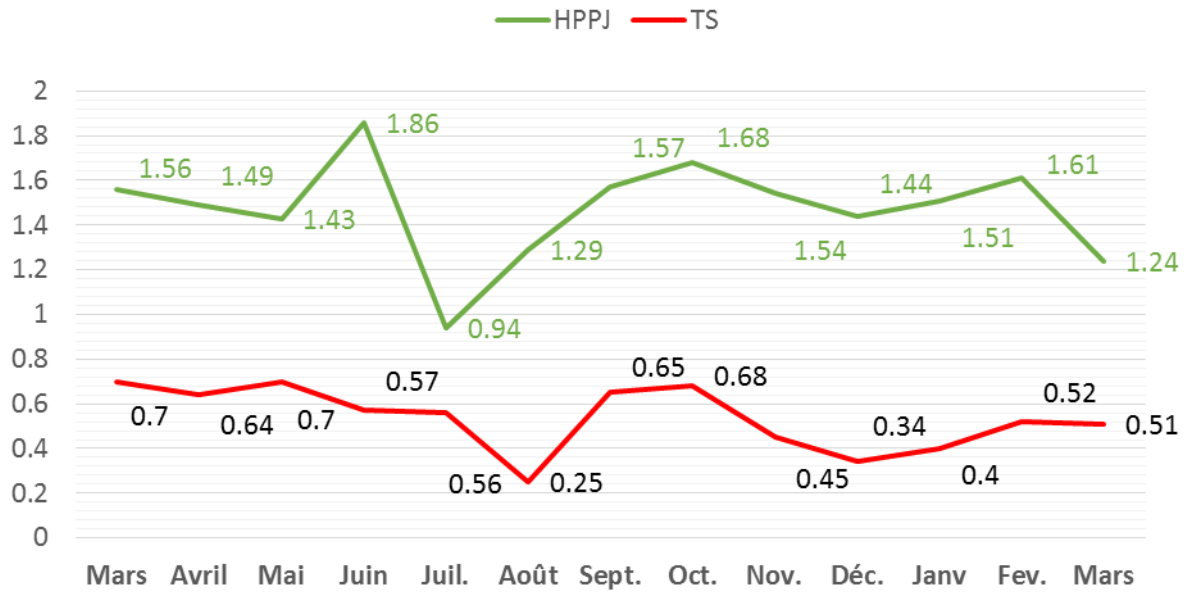
EVOLUTION DE MARS 2013 A MARS 2014 ZONE VERTE



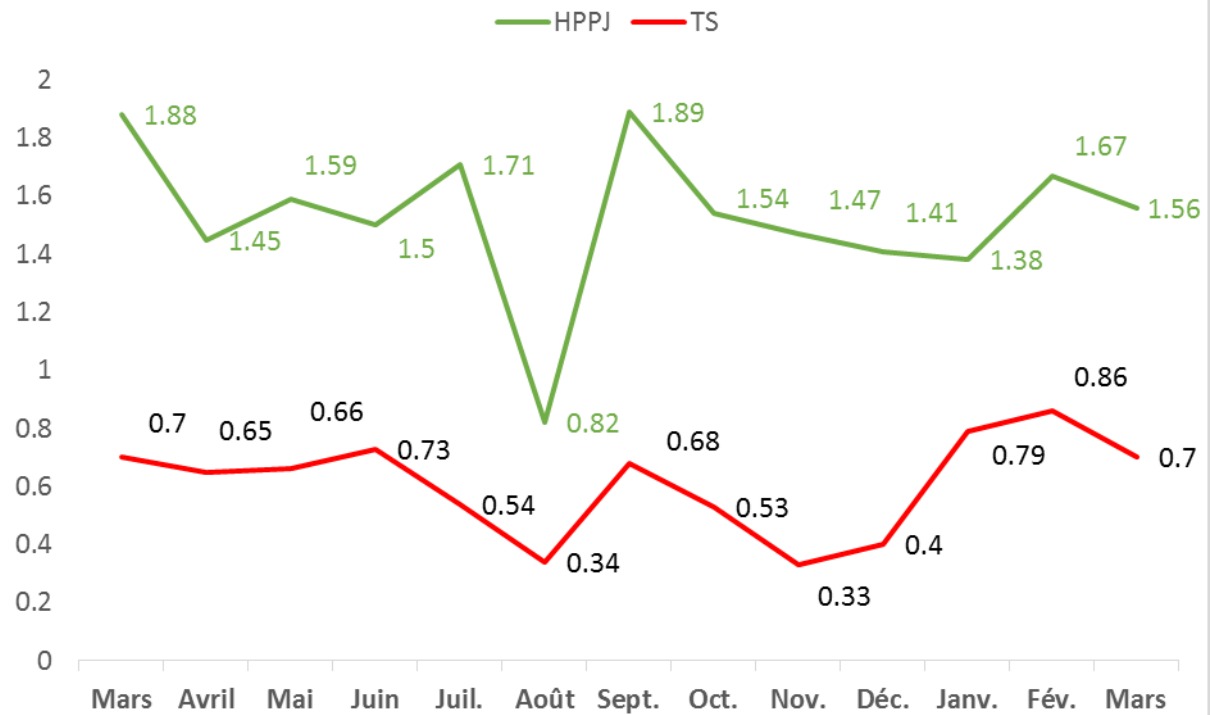
Evolution de Mars 2012/Mars 2013 des HPPJ et TS en zone Verte

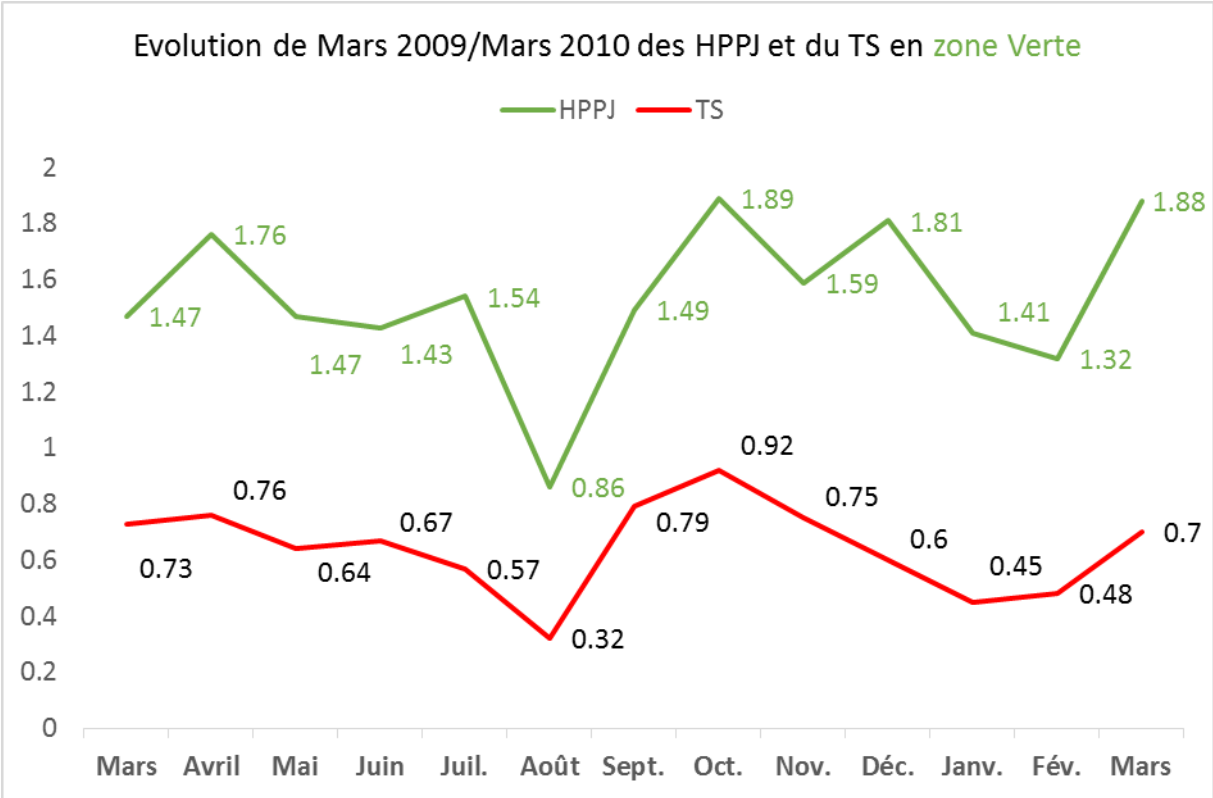


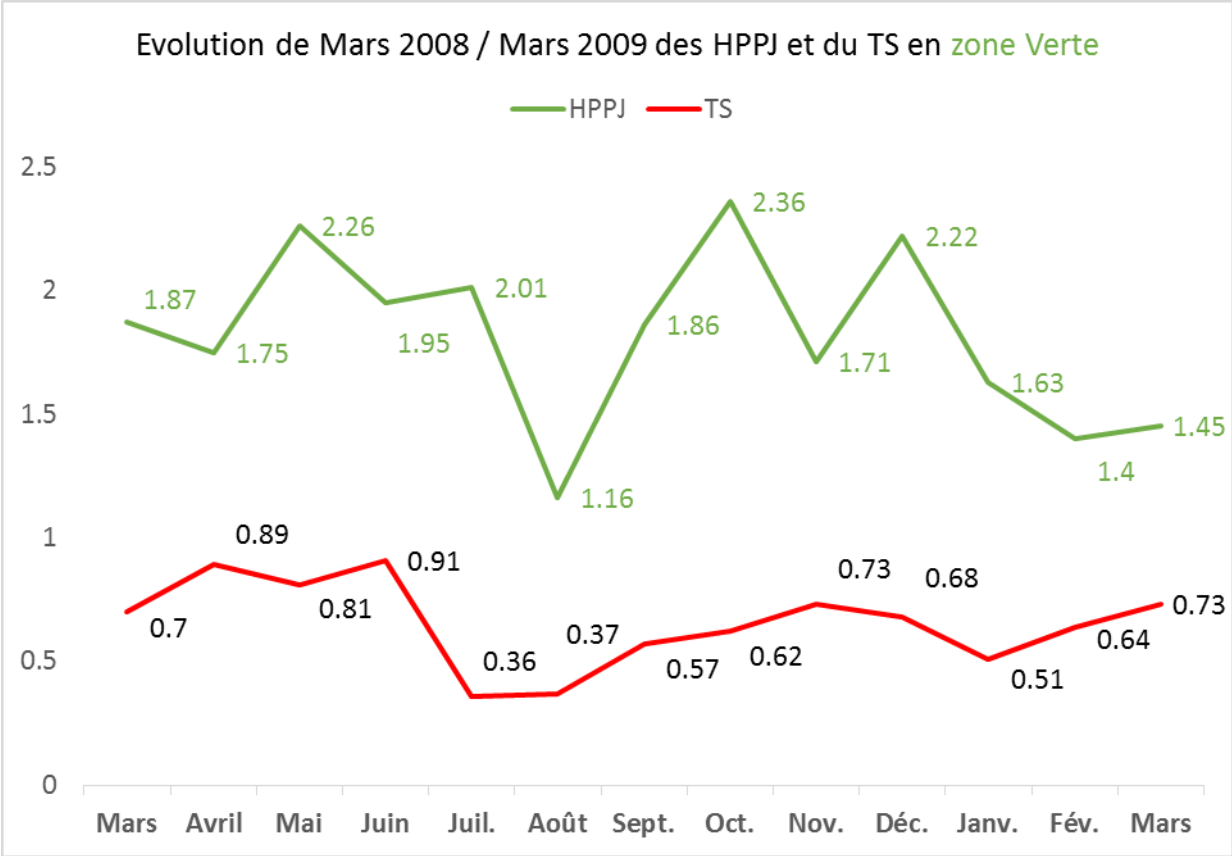
Evolution Mars 2011/Mars 2012 des HPPJ et du TS en zone Verte

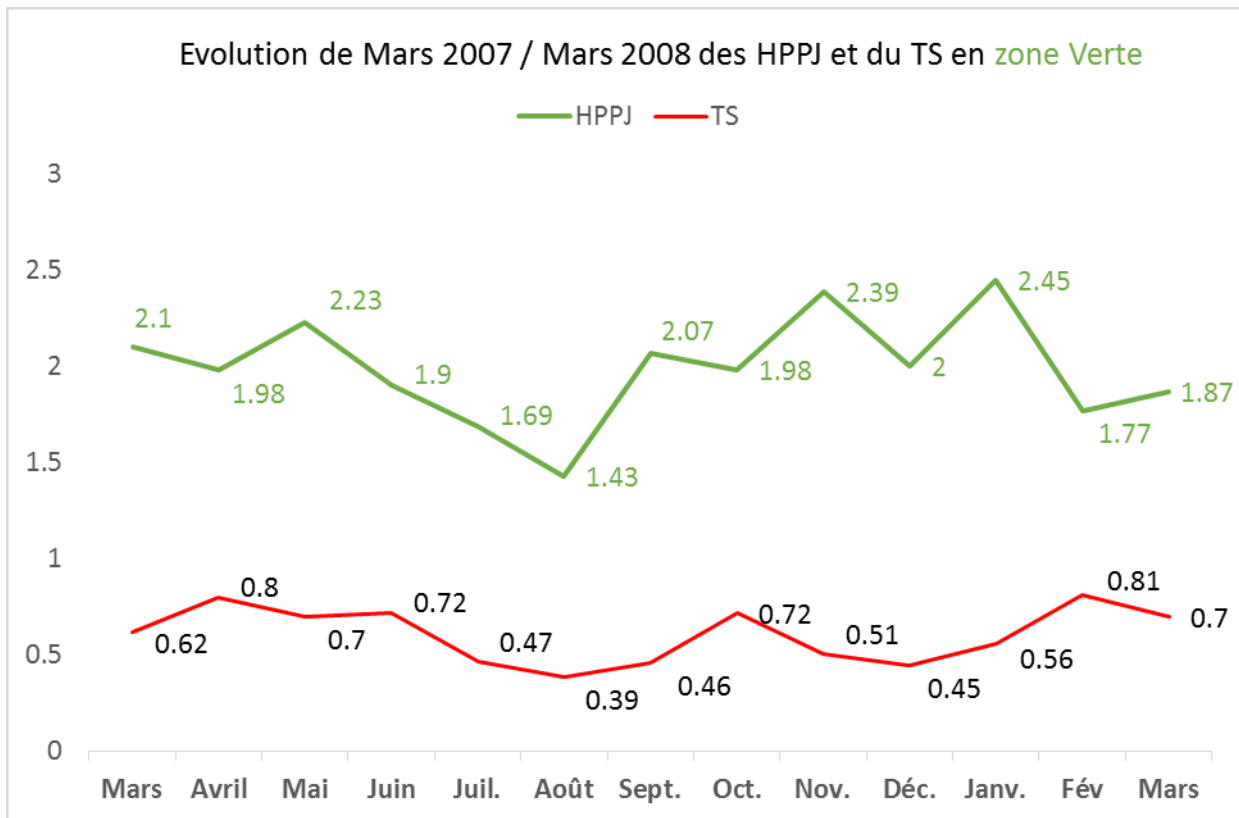


Evolution de Mars 2010/Mars 2011 des HPPJ et du TS en zone Verte









Annexe 8 : Mise en fourrière

Les verbalisations de stationnement gênant de la mise en fourrière est un des indicateurs sur le type d'usagers sanctionnés.

2015	Mises en fourrière
	375

Les enlèvements ont été au nombre de 375 en 2014.

Annexe 9 : Temps de recherche d'une place

L'enquête du temps de recherche d'une place s'est déroulée sur deux jours. Un jeudi et un samedi et concerne 4 secteurs différents à savoir :

- ❖ Le secteur **Dentellières**
- ❖ Le secteur **Gare**
- ❖ Le secteur **Quesnoy**
- ❖ Le secteur **Ferrand**

Résultats de 2015 :

Jeudi 2015	Temps de recherche						Temps moyens		
	Matin			Après-midi			Matin	Après-midi	Journée
<i>Heures</i>	<i>11h22</i>	<i>11h38</i>	<i>11h52</i>	<i>15h31</i>	<i>15h48</i>	<i>16h01</i>			

Secteur des Dentellières	60s	58s	15s	191s	58s	120s	44s	123s	84s
	100m	200m	50m	700m	100m	600m	117m	467m	292m
<i>Heures</i>	<i>11h04</i>	<i>11h33</i>	<i>11h46</i>	<i>15h20</i>	<i>15h40</i>	<i>15h56</i>			
Secteur de la Gare	12s	24s	19s	15s	13s	16s	48s	15s	17s
	30m	100m	100m	20m	20m	70m	77m	37m	57m
<i>Heures</i>	<i>11h00</i>	<i>11h26</i>	<i>11h42</i>	<i>16h25</i>	<i>16h32</i>	<i>16h48</i>			
Secteur du Quesnoy	240s	10s	20s	10s	21s	12s	90s	14s	52s
	100m	10m	30m	10m	30m	20m	47m	20m	33m
<i>Heures</i>	<i>11h06</i>	<i>11h34</i>	<i>11h48</i>	<i>15h23</i>	<i>15h44</i>	<i>15h55</i>			
Secteur Ferrand	25s	7s	8s	10s	24s	6s	13s	13s	13s
	50m	10m	10m	10m	70m	20m	23m	33m	28m
								Total :	42s
									103m

Samedi 2015	Temps de recherche						Temps moyens		
	Matin			Après-midi			Matin	Après-midi	Journée
<i>Heures</i>	<i>10h19</i>	<i>10h37</i>	<i>11h05</i>	<i>15h32</i>	<i>15h50</i>	<i>16h10</i>			
Secteur des Dentellières	20s	16s	10s	15s	30s	80s	15s	42s	29s
	20m	50m	30m	50m	45m	150m	33m	82m	58m
<i>Heures</i>	<i>10h14</i>	<i>10h30</i>	<i>11h00</i>	<i>15h25</i>	<i>15h45</i>	<i>16h01</i>			
Secteur de la Gare	28s	3s	15s	5s	8s	5s	15s	6s	11s
	100m	50m	30m	10m	15m	10m	60m	12m	36m
<i>Heures</i>	<i>10h00</i>	<i>10h23</i>	<i>10h45</i>	<i>15h17</i>	<i>15h37</i>	<i>15h55</i>			
Secteur du Quesnoy	468s	32s	0s	45s	300s	40s	250s	128s	148s
	1800m	50m	0m	90m	1000m	60m	925m	383m	500m
<i>Heures</i>	<i>10h15</i>	<i>10h32</i>	<i>11h04</i>	<i>15h27</i>	<i>15h47</i>	<i>16h05</i>			
Secteur Ferrand	15s	30s	12s	85s	10s	70s	19s	55s	37s
	50m	50m	30m	900m	25m	750m	43m	558m	301m
								Total :	56s
									224m

De manière générale, le jeudi reste la journée où le temps de recherche d'une place reste le plus facile avec une moyenne de 42 secondes pour une distance parcourue de 103 mètres en moyenne.

Pour ce qui est du samedi, on remarque que le temps de recherche d'une place a nettement diminué comparé à l'année 2014. Passant de 1m44 à 56 secondes. Concernant la distance parcourue, elle est quasiment le double de celle du jeudi avec 224 mètres. Mais encore une fois elle reste inférieure à 2014.

2015	Jeudi	Samedi
Secteur le plus dur :	Dentellières	Quesnoy
<i>Temps</i>	2min03s	4min10s
<i>Distance parcourue</i>	467m	925m
Secteur le plus facile :	Ferrand	Gare
<i>Temps</i>	13s	6s
<i>Distance parcourue</i>	23m	12m

2015	Jeudi	Samedi
Horaire le plus délicat :	15h31	10h00
<i>Temps</i>	3min11s	7min48s
<i>Distance parcourue</i>	700m	1km800m
Horaire le plus facile :	11h48	15h25
<i>Temps</i>	8s	5s
<i>Distance parcourue</i>	10m	10m

Du jeudi au samedi, les difficultés de recherche d'une place sont différentes. En effet, le secteur des Dentellières va être le plus encombré le jeudi, alors qu'il va être plus difficile de trouver une place le samedi dans le secteur Quesnoy. En revanche, le secteur Ferrand va être évident dans la recherche d'une place le jeudi ainsi que le secteur de la Gare pour la journée du samedi.

Concernant les horaires, il sera plus délicat de trouver une place libre en après-midi le jeudi et en matinée le samedi. Il a été plus facile par contre de se garer le matin pour le jeudi et l'après-midi pour le samedi, horaire qui correspond au secteur de la gare.

Secteur Dentellières



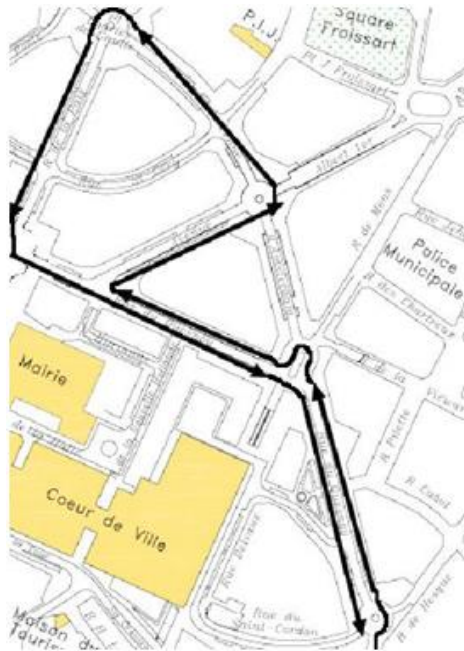
Le secteur des Dentellières est celui qui présente le plus de difficultés pour se garer le jeudi. Il faut cependant noter que celui-ci intègre dans son périmètre une école. On peut constater que par moment l'usager peu parcourir jusqu'à presque 1km pour trouver une place avec 3min et 11s de recherche. En dehors du jeudi, le temps de recherche d'une place reste relativement évident avec des temps de parcours pouvant d'être de 15 secondes pour 50m de recherche au niveau du samedi.

Secteur Gare



Le secteur de la Gare est l'un des secteurs les plus faciles. Puisqu'il possède une moyenne de 17 secondes le jeudi et de 11 secondes le samedi.

Secteur Quesnoy



Le secteur du Quesnoy ne pose pas de problème pour stationner le jeudi avec des temps de recherche de 10, 12,20 secondes... seul l'horaire de 11heures a posé problème.

Les choses se compliquent le samedi puisqu'il est le secteur le plus difficile. Avec une moyenne de 2min et 28s. des temps de recherche pouvant aller jusqu'à 7min et 48s.

Secteur Ferrand



Le secteur Ferrand est, avec celui de la Gare, l'un des secteurs faciles de stationnement. En effet, il affiche un temps de recherche de place plutôt raisonnable avec une moyenne de 13 secondes le jeudi et de 37 secondes pour le samedi. De meilleurs chiffres que 2014.

Bilan Temps de recherche

Les résultats de l'enquête nous montrent que la recherche d'une place reste facile à Valenciennes, avec un temps moyen de 49 secondes sur l'ensemble des quatre secteurs. Comprenant le samedi et le jeudi.

Des difficultés apparaissent cependant sur certaines, notamment dans les secteurs des Dentellières et du Quesnoy. Le secteur de la Gare et Ferrand restent plus faciles.

Temps de recherche des années précédentes :

Temps moyens	Jeudi 2014		Jeudi 2013		Jeudi 2012		Jeudi 2011		Jeudi 2010		Jeudi 2009	
	Matin	Après midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
S. des Dentellières	1min 55	58s	23s	28s	2min 10	4min 18	1min 46	2min 22	51 s	9 s	13s	2min 35
	560m	110m	83m	70m	617m	1km 268m	447 m	640 m	253 m	50 m	26m	584m
S. de la Gare	11s	28s	1min 12	47s	43s	10s	28 s	42 s	15 s	44 s	52 s	1min 03
	48m	75m	300m	217m	225m	17m	140 m	227 m	85 m	147m	225m	467m

S. du Quesnoy	47s	20s	56s	13s	34s	10s	8 s	55 s	7 s	5 s	16s	28s
	283m	60m	217m	52m	175m	33m	37 m	250 m	15 m	33 m	25m	133m
S. Fer -rand	13s	28s	3s	17s	1min 1	30 s	3 s	36 s	30 s	1 s	47s	11s
	38m	106m	20m	17m	185m	164 m	13 m	197 m	108 m	7 m	125m	68m

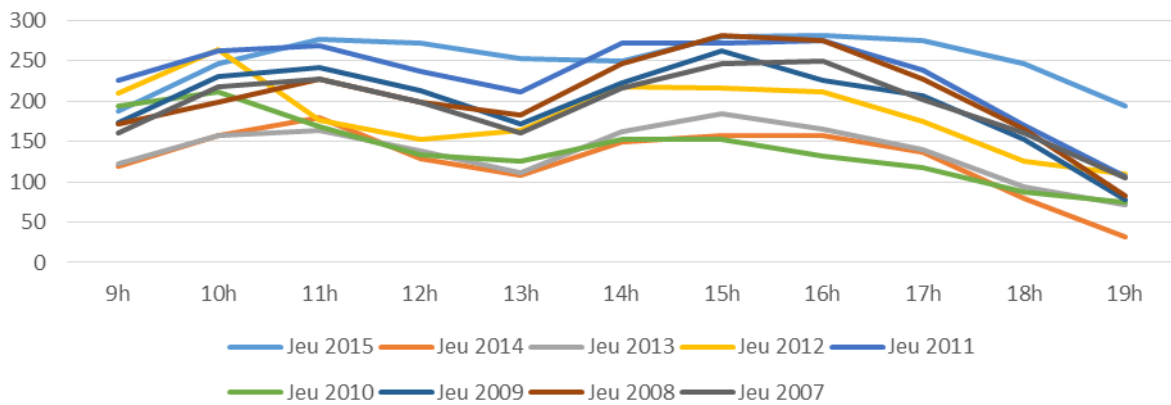
Temps moyens	Samedi 2014		Samedi 2013		Samedi 2012		Samedi 2011		Samedi 2010		Samedi 2009	
	Matin	Après-midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
S. des Dentellières	1min28	1min52	19s	3min	15 s	1min 46	1min 34	1 min 01	15 s	40 s	29s	25s
	260m	510m	77m	853m	48 m	493 m	333 m	265 m	75 m	147 m	47m	160m
S. de la Gare	18s	18s	19s	11s	14 s	28 s	22 s	15 s	24 s	12s	1min 28	10s
	65m	53m	67m	19m	23 m	130 m	123 m	93 m	178 m	55 m	1100 m	23m
S. du Quesnoy	3min55	4min40	2min 10	3min 27	2min 4	2min 5	58 s	1min 59	2min 20	3min 18	1min 46	3min 10
	650m	1000m	342m	1km083	422 m	550 m	240 m	533 m	272 m	1180 m	347m	600m
S. Ferrand	40s	46s	39s	1min 11	10 s	2min 42	35 s	55 s	1min 11	23 s	35s	1min 08
	190m	233m	187m	257m	30 m	475 m	147 m	268 m	375 m	143 m	173m	273m

Annexe 10 : Parcs Centre et Dentellière

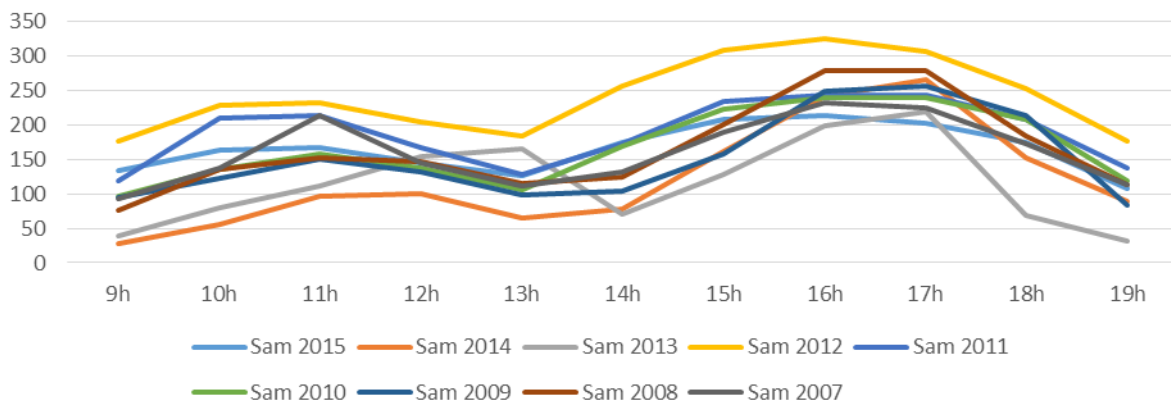
La ville de Valenciennes compte actuellement trois parcs : les Tertiales, le Centre (Cœur de ville) et les Dentellières. Seuls ceux du Centre et des Dentellières, considérés comme des parkings du centre-ville, ont été étudiés dans le cadre de l'observatoire.

A. Le parc des Dentellières :

Véhicules présent dans le parking Dentellières le jeudi



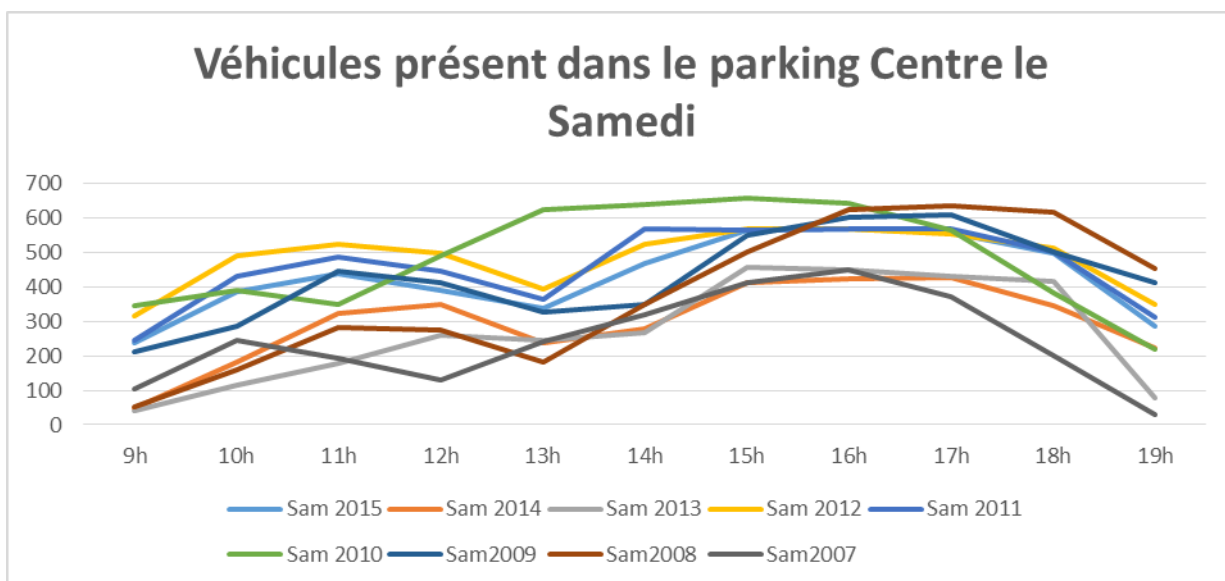
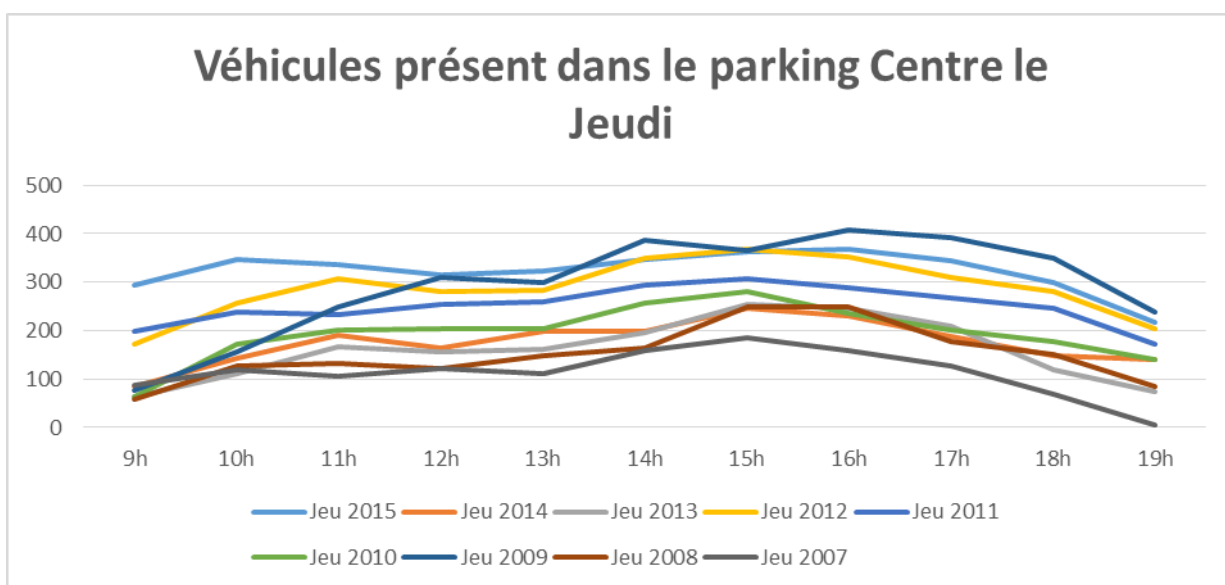
Véhicules présent dans le parking Dentellières le Samedi



Le parking des Dentellières offre 380 places de stationnement sur trois niveaux. Pour le jeudi, ce parking connaît cette année son plus gros taux d'occupation depuis 2007. On remarque un pic de 281 véhicules à 16h. La fréquentation moyenne de la journée est de 250 véhicules.

Pour la journée du samedi, il y a une augmentation du taux d'occupation par rapport à 2014 avec 485 véhicules en plus. Le pic de cette journée apparaît à 16h avec 214 véhicules présents.

B. Le parc Centre



Le parking Centre offre 562 places de stationnement sur trois niveaux. Pour la journée du jeudi ainsi que pour celle du samedi on observe une augmentation de l'occupation. En effet, le jeudi à 16h on atteint un pic de 369 véhicules. Mais l'évolution est plus frappante avec le samedi, le parking Centre se rapproche de son taux d'occupation maximale de 567 places à partir de 16h. sur ce parking l'occupation diminue vers 18-19h.

Annexe 11 : Horodateurs en pannes

La SAEM dispose de 212 Horodateurs au sein de Valenciennes.

Elle a décidé de relever le nombre d'horodateur en panne pour ainsi pouvoir avoir un taux de panne.

Ce taux de panne se calcul de la manière suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'horodateurs en panne}}{\text{Le nombre total d'horodateur}} \times 100$$

En 2015, 3 horodateurs étaient en pannes.

Le taux de panne est donc de 1,4 %.